

REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE ET DE GESTION

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : ECONOMIE

FILIERE : ECONOMIE APPLIQUEE

THEME :

**LA MICROFINANCE DANS LE FINANCEMENT
DES MICROENTREPRISES COMMERCIALES
AU BENIN : CAS DU MARCHE DANTOKPA**

Réalisé par :

&

TOSSOU Hugues

LEGBA Judas

Sous la Direction de :

Maitre de Stage :

ANAGO François

Ingénieur statisticien

Directeur de Mémoire :

Dr. SATOQUINA Honorat

Enseignant a la FASEG/ UAC

Année académique : 2014-2015

TOSSOU Hugues

&

LEGBA Judas

LA FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION
DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-
CALAVI N'ENTEND DONNER
AUCUNE APPROBATION, NI
IMPROBATIONS AUX OPINIONS
EMISES DANS LE PRESENT
MEMOIRE. CES OPINIONS
DOIVENT ETRE CONSIDEREES
COMME PROPRES A LEURS
AUTEURS.

DEDICACE 1

Je dédie ce mémoire :

- ✚ A mon père Sabin LEGBA
- ✚ A ma mère Martine HOUNKPATIN
- ✚ A mes frères et sœurs Yasmine, Alice, Junior, Angel

Judas LEGBA

DEDICACE 2

Je dédie cette œuvre :

- ✚ A mes parents Marc TOSSOU et Nathalie AIWANOU
- ✚ A tous mes frères, sœurs et cousins

TOSSOU Hugues Donald

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette étude a été possible grâce à certaines personnes, qui de près ou de loin, directement ou indirectement n'ont cessées de nous soutenir. C'est ici le lieu de les remercier.

Nos sincères remerciements :

- ❖ Au professeur IGUE Charlemagne, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,
- ❖ Au Docteur CHABOSSOU Augustin, Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,
- ❖ A tous le personnel administratif et du corps enseignant de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion pour leur contribution à notre formation,
- ❖ A notre maître de mémoire, Docteur SATOQUINA Honorat pour la qualité de ses observations et sa sympathie à notre égard,
- ❖ A Mr MEDO Herbert, notre maître de stage pour son sens de suivi et de son apport d'information,
- ❖ A Mr AVOCE Serge pour son apport et son soutien

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

BCEAO	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CID	Coopération Internationale au Développement
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole mutuel
CSSF	Cellule de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
FCFA	Franc des Colonies Françaises d’Afrique
IDH	Indice de Développement Humain
IMF	Institution de Microfinance
INSAE	Institut National de la Statistique et de l’Analyse Economique
MPME	Micro Petite et Moyenne Entreprise
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONU	Organisation des Nation Unies
PAC	Port Autonome de Cotonou
PIB	Produit Intérieur Brute
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGE	Recensement Général des Entreprises
SFD	Système Financier Décentralisé
SOGEMA	Société de Gestion des Marchés Autonome
UAC	Université d’Abomey-Calavi
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Liste des tableaux

Tableau1 : Evolution du nombre de SFD et de leurs clients30

Tableau2 : Evolution du nombre de bénéficiaires et des demandes de crédits.....32

Tableau 3 : Evolution trimestrielle du crédit moyen octroyé par bénéficiaire.....33

**Tableau 4 : Proportion de micro entrepreneurs ayant connaissance de l'existence des IMF
et celle qui croie en la microfinance.....36**

**Tableau5 : Proportion de micro entrepreneur ayant obtenue le crédit auprès des Banques
et auprès des IMF38**

Liste des graphiques :

Graphique 1: Evolution annuelle du nombre de SFD	30
Graphique 2: Evolution trimestrielle de la clientèle des IMF.....	31
Graphique 3: Présentation de l'évolution conjointe des demandes et des bénéficiaires de crédit des IMF.....	32
Graphique 4: Evolution trimestrielle du montant des crédits moyens par bénéficiaire	33
Graphique 5 : Présente la proportion des microentrepreneurs ayant connaissance de l'existence des IMF.....	37
Graphique6 : Présente la proportion des micro-entreprises qui croient en la microfinance...37	
Graphique 7: Présente la proportion ayant eu recours ou non au crédit bancaire.....	39
Graphique 8 : Présente la proportion ayant obtenu ou non le crédit bancaire.....	39.
Graphique 9 : Présente la proportion ayant eu recours ou non au crédit IMF	40
Graphique 10 : Présente la proportion ayant obtenu ou non le crédit IMF	40

SOMMAIRE

Avertissement.....	i
DEDICACE 1.....	ii
DEDICACE 2.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vii
RESUME.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE INSTITUTIONNELLE.....	3
CHAPITRE 2 : BASES THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES DE L'ETUDE.....	13
2.1 Problématique.....	13
2.2 Objectifs et hypothèses de recherche.....	15
2.2.3 Revue de littérature.....	16
2.3 Méthodologie et données utilisées.....	23
2.4 Difficultés rencontrées et solutions apportées.....	26
CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	28
3.1 Environnement économique et présentation du secteur de la microfinance et des microentreprises commerciales du Benin.....	28
3.2 Présentation et analyse des résultats de l'enquête.....	34
3.3 Vérification des hypothèses.....	45
3.4 Recommandations.....	46
Conclusion.....	47
Annexe	49

RESUME

La naissance, l'expansion et la survie d'une activité aussi petite qu'elle soit nécessite la mobilisation de moyen financier. Au Bénin, les Micro Petite et Moyenne Entreprise (MPME) constituent l'essentiel de l'activité économique et affrontent chaque jour les difficultés liées au financement de leurs diverses activités. Deux grandes sources de financement leurs sont disponibles : le financement par les Banques et le financement par les institutions de microfinance (IMF). L'exclusion financière étant un fait remarquable au Bénin, les microentrepreneurs se tournent plus vers les IMF pour leurs besoins de financement que vers les Banques. Ainsi les IMF sont devenues une source de financement pour les microentreprises. La présente étude a porté sur les déterminants de l'octroi de crédit par les IMF aux microentreprises. Les résultats de nos analyses confirment que la microfinance constitue la première source de financement des microentreprises et révèlent que plusieurs facteurs socio-démographiques et économiques comme : l'âge, le chiffre d'affaire, le nombre d'année d'activité, l'appartenance à un groupement ont une influence sur la décision des IMF d'accorder ou non le crédit aux microentrepreneurs.

SUMMARY

The birth, the expansion and the survival of an activity as small as she/it is required the mobilization of financial means. To Benin, the Micro Small and Middle Enterprise (MPME) constitute the essential of the economic activity and face every day the difficulties bound to the financing of their various activities. Two big sources of financing their are available: financing by the Banks and financing by the institutions of microfinance (IMF). The financial exclusion being a remarkable fact in Benin, the microentrepreneurs turns more toward the IMF for their needs of financing that toward the Banks. So the IMF became a source of financing for the microentreprises. The present survey was about the determinants of the credit concession by the IMF to the microentreprises. The results of our analyses confirm that the microfinance constitutes the first source of financing of the microentreprises and reveal that several socio-demographic and economic factors as: age, the business number, the number of activity year, the adherence to a grouping has an influence on the decision of the IMF of granted or no the credit to the microentrepreneurs.

Introduction

Le microcrédit a pris beaucoup d'ampleur et de notoriété depuis les années 1990. On en parle de plus en plus comme un outil pour éradiquer la pauvreté et encourager un nombre important de personnes à utiliser leur potentiel et leurs habiletés en créant de microentreprise pour se sortir du cercle vicieux de la pauvreté.

La création en 1974 de la Grameen Bank au Bangladesh montre indiscutablement que la microfinance a permis la naissance et le développement de nombreuses microentreprises dont les créateurs n'avaient pas accès au financement bancaire traditionnel. L'organisation des Nations Unies (ONU) a décidé de miser sur l'exemple de Bangladesh pour encourager et reproduire cette forme de financement dans d'autres pays dits en développement. L'année 2005 a été déclarée « l'année du microcrédit » par l'ONU, ce qui démontre toute l'importance accordée à ce phénomène. Le microcrédit consiste en l'octroi de crédit de montant réduit à des couches de la population exclues du système bancaire classique.

Après avoir parcouru le monde pour voir comment les IMF ont émergé et conduit à ce qu'on peut appeler aujourd'hui une véritable révolution couronnant la personnalité clé de Muhammad Yunus, Prix Nobel de la Paix, J.ATTALI et A.B.YVANN (2007) ont admis que la micro-finance est un outil équitable et efficace de lutte contre la pauvreté qui permet aux micro-entrepreneurs de faire face aux problèmes de financement auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leurs activités.

Le Bénin classé parmi les pays moins avancés du monde n'échappe pas à cette situation où le financement des actifs constitue l'un des principaux obstacles au développement des MPME qui animent l'activité économique du pays. Comme ses pairs, le Bénin n'a pas raté l'opportunité d'inscrire la micro-finance dans les axes privilégiés de sa politique de réduction de la pauvreté.

En effet, bien que la population active soit majoritairement jeune, elle n'a pas de revenus monétaires et l'insertion difficile dans la fonction publique ne lui laisse généralement pas d'autres choix que de s'établir à son propre compte. Pour ce faire la constitution d'une micro-entreprise commerciale, agricole ou artisanale s'avère indispensable. Or la création ou l'extension d'une micro-entreprise aussi petite qu'elle soit nécessite des moyens financiers.

L'exclusion bancaire étant un fait au Bénin, de nombreux micro-entrepreneurs se sont tournés vers la micro-finance pour avoir accès au microcrédit. Ces deux dernières décennies,

la micro-finance s'est beaucoup développée au Bénin : entre 1998 et 2005 soit en 8 ans le nombre d'IMF est passé de 157 à 762, soit une augmentation de 384% (Théophile Sassa, 2011). S'il apparaît qu'une proportion élevée de la population en âge de travailler est active, et que cette dernière a plus de chance d'être financée par les SFD que les banques, il est important cependant de relever que les activités menées par cette tranche de la population active sont essentiellement commerciales. A Cotonou, capitale économique du pays, le commerce est l'activité la plus rencontrée (52,4% des unités sont commerciales RGE₂ 2008) et sa contribution à la formation du PIB en 2008 s'élevait à 17,5% ; aussi entretient-il un lien très étroit avec les différents secteurs de l'économie.

Vu l'importance de ce secteur dans l'économie nationale, il s'avère indispensable d'œuvrer à sa promotion par la mise en place d'un environnement favorable. Parmi ces mesures, on relève celles tendant à promouvoir le financement des activités des micro-entreprises tournées davantage vers les institutions de microfinance pour solliciter des crédits. C'est pourquoi une analyse des déterminants de l'offre de crédits de ces IMF s'impose en vue d'identifier les facteurs pertinents qui favorisent ou découragent l'octroi des crédits par les IMF aux micro-entreprises.

Pour atteindre l'objectif de l'étude, nous avons adopté un plan en trois chapitres. Le premier chapitre a été consacré à la présentation de la structure dans laquelle s'est déroulé notre stage académique. Dans le second chapitre, nous présentons les objectifs, hypothèses et la méthodologie empruntée pour mener à bien l'étude. Quant au dernier chapitre, il nous a permis de présenter, d'analyser les résultats de l'enquête et de faire quelques recommandations à l'endroit des autorités des IMF et du pays.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

1-1 Historique et objectifs

Conformément aux dispositions de l'article 56 du décret n°2005-110 du 11 mars 2005 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), la Direction Générale de l'Economie (DGE) actuelle Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) est chargée :

- ✚ De proposer des mesures de politiques économique et financière à court, moyen et long terme au gouvernement, d'évaluer leurs effets sur les principales variables macro-économiques et monétaires et de suivre leur mise en œuvre ;
- ✚ D'élaborer les informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;
- ✚ D'assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations d'assurances, sur la promotion du marché national d'assurance et de veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurances ;
- ✚ De proposer et de suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de la surveillance multilatérale des politiques économiques dans le cadre de l'intégration régionale ;
- ✚ De préparer et de conduire en collaboration avec les structures concernées les programme de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprises semi-publiques ou publiques, de même que les programmes de promotion des investissements privés ;
- ✚ De suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées.

1-2 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) comprend la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC), la Direction des Assurances (DA), la Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE), la Direction de l'Intégration Régionale (DIR), la Direction de la Promotion Economique (DPE). Outre ces Directions, il est rattaché à la Direction Générale des Affaires Economiques, le Secrétariat Permanent du Comité National de la Politique Economique (CNPE) et la Cellule de Veille Economique et

Financière (CVEF). La Direction dispose par ailleurs d'un Secrétariat Particulier (SP), d'un Service Administratif et Financier (SAF), d'un Service Informatique (SI) et d'un Service Chargé de la Coordination des Réformes Economiques (SCRE).

A. La Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)

La Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC) comprend trois services à savoir le Service de la Programmation Economiques et financières (SPEF), le Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle (SSBAC) et le Service des études et Statistiques (SES). Outre ces services, la Direction dispose d'un secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières. La Direction de la Prévision et de la Conjoncture est chargée :

- ✚ de proposer et de mettre en œuvre une stratégie économique nationale ;
- ✚ de faire le diagnostic régulier de l'économie et d'en déterminer les implications à court, moyen et long termes sur les agrégats macro-économiques et monétaires ;
- ✚ de participer à l'élaboration, à l'analyse et à la prévision des agrégats macro-économiques et monétaires ;
- ✚ d'établir les prévisions financières et les objectifs budgétaires compatibles avec les contraintes économiques ;
- ✚ d'alerter les autorités sur les impacts économiques liés aux modifications brusques de l'environnement sous régional, régional et international ;
- ✚ de suivre l'élaboration, l'analyse et la projection de la balance des paiements ;
- ✚ de procéder à des études et recherches sectorielles et macro-économiques permettant une meilleure connaissance de l'économie nationale en liaison avec autres départements ministériels ou institutions.

B. La Direction des Assurances(DA)

La Direction des Assurances (DA) comprend trois services notamment le Service de la Règlementation et des Agréments (SRA), le Service de la Coopération, des Etudes, des Statistiques et de la Formation (SCESF) et le Service de Contrôle (SC). Outre ces services, la Direction dispose d'un secrétariat Administratif et d'un Comptable. Selon l'article 15, la direction des assurances a pour mission l'examen des différentes questions d'assurances. A ce titre, elle est chargée :

- ✚ de la conception, de la surveillance, de l'application et de la réglementation nationale en matière d'assurances ;
- ✚ de l'étude et de la proposition au Gouvernement de toutes mesures susceptibles d'assurer et de parfaire la promotion du marché national des assurances ;
- ✚ du suivi du déroulement du règlement à l'amiable des litiges nés sur le marché entre assureurs et/ou intermédiaires d'une part, et entre assureurs, assurés et bénéficiaires des contrats d'autre part, qui lui sont soumis ;
- ✚ de la représentation de l'Etat au sein des organismes internationaux de coopération en matière d'assurances ;
- ✚ de la gestion du Centre Professionnel de Formation en Assurances(CPFA) du Bénin, unité pédagogique décentralisée de l'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé ;
- ✚ de la mise en œuvre de la tutelle du Ministre chargé des Finances sur le secteur des assurances en exerçant le contrôle d'Etat sur les compagnies d'assurances, sur les intermédiaires et autres experts opérant sur le territoire national en vue :
 - de sauvegarder les intérêts des assurés-souscripteurs et bénéficiaires de contrats d'assurances et de capitalisation notamment en veillant au caractère licite des contrats d'assurances et à la bonne tenue de la comptabilité des opérations d'assurances ;

- de protéger les épargnes publiques en veillant à la stricte application des placements de valeur certaine ;
- d'inciter le secteur des assurances à accroître sa participation au développement par l'augmentation de ses investissements dans les secteurs prioritaires.

C. La Direction de l'Intégration Régionale (DIR)

La Direction de l'Intégration Régionale (DIR) compte aussi trois services dont le Service de Politiques Sectorielles (SPS), le Service des Echanges Commerciaux (SEC) et le Service des Affaires Administratives, Financières, Politiques et Juridiques (SAFPJ). Elle dispose aussi d'un secrétariat Administratif et d'un Comptable. La Direction de l'Intégration Régionale est chargée :

- ✚ de la proposition et de l'exécution de la stratégie du Gouvernement en matière d'intégration régionale ;
- ✚ des fonctions d'antenne nationale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et tous les autres organismes d'intégration régionale d'une part, et celles de courroie de transmission entre leurs organes exécutifs et les administrations de la République du Bénin d'autre part ;
- ✚ de la réflexion sur les voies et moyens pour accélérer le processus d'intégration économique ;
- ✚ de la définition et de la mise en œuvre des actions requises en vue de tirer les avantages liés à l'appartenance du Bénin aux organismes d'intégration économique régionale ;
- ✚ de l'analyse des répercussions des activités des différents secteurs de la vie économique sur les actions, projets et programmes communautaires et vice-versa ;
- ✚ de l'animation avec les autres structures chargées des questions d'intégration, de la Commission Nationale d'Intégration Economique dont elle assure le Secrétariat Permanent.

D. La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE)

Cette direction comprend le Service des Etudes et de la Réglementation (SER) ; le Service de l'Audit (SA) ; le Service du Contrôle de Gestion (SCG). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat est chargée :

- ✚ d'apprécier l'efficience de la gestion des entreprises publiques et semi-publiques par rapport aux normes de gestion arrêtées à l'échelon national ou international ;
- ✚ de formuler toutes propositions ou recommandations de nature à améliorer la gestion administrative, financière et comptable des sociétés d'Etat et Offices ;
- ✚ d'instituer en rapport avec les Ministères et autorités de tutelle des Entreprises Publiques et Semi-publiques, un système d'information et de documentation sur la gestion des dites Entreprises ;
- ✚ de faire procéder par les Ministères et Autorités de tutelle aux redressements, corrections découlant des résultats de contrôle de gestion ;
- ✚ d'assurer une assistance aux Entreprises Publiques pour le compte de l'Etat et du Gouvernement ;
- ✚ de préparer et d'assurer l'exécution du programme de privatisation, de la collaboration avec la Commission Technique de Dénationalisation ;
- ✚ d'examiner toutes autres questions en rapport avec la vie des Entreprises Publiques et Semi-publiques et faire des propositions au Ministre des Finances et de l'Economie.

E. La Direction de la Promotion Economique (DPE)

La Direction de la Promotion Economique (DPE) est composée de trois services à savoir le Service des Etudes de l'Environnement des Entreprises (SEEE), le Service de la réglementation et du suivi des accords Internationaux (SRSAI), le Service de la Diffusion de l'Information Economique (SDIE). Outre ces services, la DPE dispose d'un Secrétariat

Administratif ainsi qu'un Bureau des Affaires Administratives et Financières. Elle est chargée :

- ✚ d'analyser l'évolution de l'environnement des entreprises sur le territoire national et proposer des solutions y relatives ;
- ✚ de procéder à l'étude des doléances formulées par les opérateurs économiques à l'endroit du Ministre de l'Economie et des Finances et de formuler des propositions à lui soumettre ;
- ✚ de contribuer à la diffusion des décisions et actions ayant des implications sur l'activité des entreprises ;
- ✚ d'appeler l'attention du Ministre de l'Economie et des Finances sur les faits susceptibles de perturber l'activité économique ou de ralentir l'investissement privé ;
- ✚ d'examiner toutes autres questions relevant du domaine de la réglementation et de l'information économique et faire des propositions au Ministre, en accord avec les autres directions techniques des ministères compétents ;
- ✚ d'étudier le contenu des Accords que le Bénin pourrait être amené à signer dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et des conventions ACP-UE et participer au suivi de leur mise en application en collaboration avec les ministères concernés.

F. Le Comité National de Politique Economique (CNPE)

Vu le décret n°96-189 du 30 mai 1996, portant création et organisation du Comité National de Politique Economique (CNPE) et selon l'article 6, le secrétariat permanent du Comité National de Politique Economique (CNPE) est chargé :

- ✚ du suivi de la collecte, de la centralisation et de la mise en cohérence des données statistiques devant servir dans le cadre de la surveillance multilatérale ;
- ✚ d'assurer l'élaboration des rapports périodiques de la surveillance multilatérale ;
- ✚ d'assurer l'élaboration des programmes pluriannuels de convergences ;

✚ de la préparation des réunions du comité et de ses organes.

G. Le Secrétariat Particulier (SP)

Le Secrétariat Particulier (SP) est chargé de l'enregistrement, de la saisie et de l'expédition du courrier confidentiel ainsi que de toutes autres tâches qui lui sont confiées par le Directeur Général.

H. Le Service Administratif et Financier (SAF)

Le Service Administratif et Financier (SAF) s'occupe, de la gestion du courrier, du personnel, du matériel et des questions financières de l'ensemble des Directions composant la Direction Générale des Affaires Economiques.

I. Le Service Informatique (SI)

Le Service Informatique (SI) est chargé :

- ✚ Du traitement informatique des données, de la production des documents statistiques et de la mise en œuvre de l'exploitation des applications de la Direction Générale ;
- ✚ De l'étude, de la conception et de la mise en place des systèmes informatiques de la Direction Générale.

Il travaille en étroite collaboration avec la Direction de l'Organisation et de l'Informatique du Ministère dans le cadre de l'étude, de la conception et de la mise en place des systèmes informatiques de la Direction Générale.

J. La Cellule de Veille Economique et Financière

La Cellule de Veille Economique et Financière (CVEF) est une cellule rattachée à la Direction Générale des Affaires Economique et le Directeur Général en assure la

Coordination. Son chef est normé par Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances. Elle a principalement pour mission :

- + De collecter et d'analyser les données relatives aux politiques économiques, budgétaires et financières qui sont menées dans les pays de la sous région notamment le Nigéria, le Ghana, le Togo, la Cote d'Ivoire, le Sénégal et les pays de l'Hinterland ;
- + D'examiner l'évolution de l'environnement national, régional et international ;
- + De mettre en exergue les menaces pour le Bénin ;
- + De procéder aux études spécifiques permettant de proposer des mesures ou des actions pour éviter ou atténuer les externalités négatives ;
- + D'identifier les opportunités qu'offre l'environnement et de proposer des mesures ou actions permettant de les saisir aux fins du développement du pays ;
- + De rendre compte des résultats de ses travaux à un Comité Technique créé à cet effet.

La cellule est animée par une équipe technique composée de quatre experts à savoir :

- + deux macro-économistes ayant des expériences avérées dans le domaine de la gestion de la politique économique ;
- + un micro-économiste ayant une bonne maîtrise des questions relatives à la conjoncture nationale, régionale et internationale ;
- + un sociologue ayant une expérience avérée des caractéristiques socioéconomiques des pays de l'Afrique de l'Ouest.

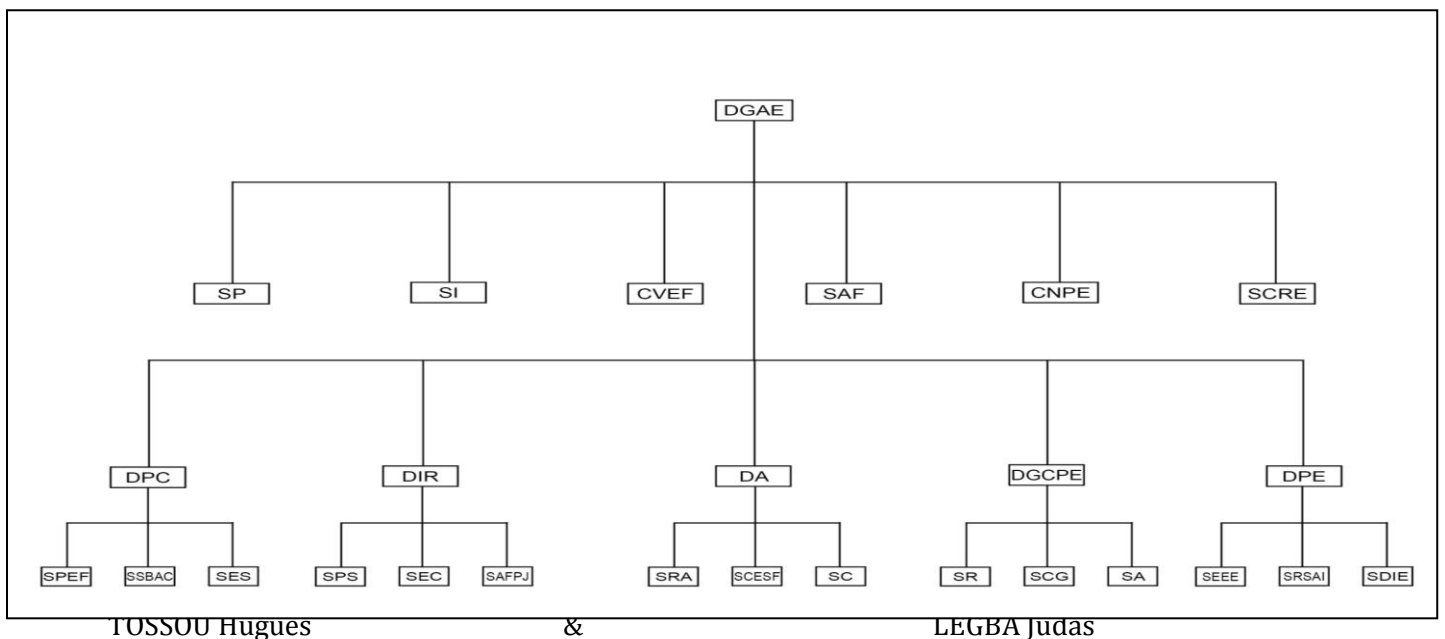
Sont membres du Comité Technique de la Cellule de Veille Economique et Financières (CVEF), les membres du cabinet et responsables des structures ci-après :

- + Conseiller Technique aux Finances du Ministre des Finances et de l'Economie (CTF/MFE) ;
- + Conseiller Technique à l'Economie du Ministre des Finances et de l'Economie (CTE/MFE) ;
- + Secrétariat Technique de la Commission Nationale pour le Développement de la Lutte contre la Pauvreté (ST/CNDLP) ;
- + Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) ;
- + Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) ;

- ✚ Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) ;
- ✚ Direction Générale du Budget (DGB) ;
- ✚ Direction Générale de la Caisse Autonome d'Amortissement (DG/CAA) ;
- ✚ Direction Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Ouest (DN/BCEAO) ;
- ✚ Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- ✚ Direction Générale de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique du Ministère chargé de la planification et du Développement (DG/INSAE) ;
- ✚ Direction de la Planification Stratégique (DPS) du Ministère chargé de la Planification et du Développement ;
- ✚ Direction Afrique et Moyen Orient (DAMO) du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine (MAEIA)
- ✚ Patronat ;
- ✚ Chambre de Commerce et de l'Industrie du Bénin (CCIB).

La cellule dispose des moyens matériels et financiers adéquats pour l'accomplissement de sa mission. Elle peut également faire appel à toute personne dont la compétence lui paraît utile à la réalisation de sa mission.

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ECONOMIQUES



1-3 Organisation et déroulement du stage

Lors de notre stage à la DGAE, nous sommes restés à la DGCPE. Compte tenu du nombre important de stagiaires que nous faisons, un cadre nous a été trouvé pour effectuer notre travail notamment une formation initiée par les cadres de ladite structure en logiciel tel que Eviews, Word et Excel en vue d'une connaissance des outils économétriques. Par ailleurs, la direction ne traite pas spécialement de notre thématique, ce qui ne nous a pas empêchés de nous entretenir avec les cadres de la structure.

Au cours de nos entretiens, nous avons approfondi nos connaissances sur le thème de notre mémoire. Pour mener efficacement ce travail de recherche, nous avons procédé de la façon ci-après: à la collecte documentaire et à l'analyse de diverses données.

- La collecte documentaire:

Elle a consisté à rassembler tous les documents nécessaires à l'approfondissement de notre thème de travail à savoir l'assemblage des livres, des manuels, des mémoires, des rapports sur les relations qu'entretient la micro-finance avec les micro-entreprises, des articles relatifs au présent thème de recherche. Cette approche documentaire nous a permis de clarifier convenablement l'essentiel du thème de mémoire.

- Le traitement et l'analyse des données :

Cette étape a été vraiment difficile parce que nous n'avons pas eu toutes les données au niveau de la DGAE. Compte tenu de ces difficultés nous sommes obligés de parcourir certaines Institutions telles que l'INSAE, le Ministère en charge de la micro-finance, et le site de la Banque Mondiale afin d'obtenir toutes les données dont nous avons besoin pour parfaire notre recherche. Nous avons également procédé à notre analyse à travers la présentation des données sous forme de tableaux et de graphiques afin de faciliter leur compréhension et de permettre une appréhension ou une interprétation simple et efficace.

CHAPITRE 2 : BASES THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES DE L'ETUDE

2.1 Contexte et problématique

Dans les pays en développement, l'immense majorité de la population n'a pas accès au secteur bancaire classique : sa capacité d'épargne et ses besoins de crédit sont trop faibles par rapport aux coûts que ces opérations engendreraient pour les Banques. Selon la banque mondiale dans la plupart des pays en développement moins de 50% de la population a un compte en banque dans une institution financière officielle, et dans beaucoup de pays ce chiffre est inférieur à 20% (Nation Union- Assemblée générale, 2010).

Or l'accès aux services financiers est essentiel pour réduire la vulnérabilité des populations aux aléas de la vie et pour permettre le développement d'un tissu de petites entreprises privées, source de dynamisme économique, de création d'emplois et d'augmentation des revenus. C'est la raison qui explique la naissance des IMF qui ont le mérite d'octroyer des prêts de montants réduits à des couches de la populations exclues du système bancaire classique afin de les accompagner dans la création et l'expansion de petites activités génératrices de revenus.

A l'origine, les premières expériences de microcrédit remontent aux années 70 en ASIE, en AMERIQUE LATINE et en AFRIQUE. Elles ont prouvé que les personnes avec de faibles revenus qui désirent développer une microentreprise, peuvent réellement rembourser leurs microcrédits si elles gèrent leurs affaires avec succès. La création en 1974 de la Grameen Bank au Bangladesh montre que la microfinance a indiscutablement permis la naissance et le développement de nombreuses microentreprises dont les créateurs n'avaient pas accès au financement bancaire traditionnel. L'évolution de la microfinance peut se résumer en trois phases (de Briey, 2005) :

-La première est celle des pratiques informelles des années cinquante quand les micro-entrepreneurs n'avaient pas d'autres choix de financement (Aryeetey et Udry, 1997).

-La deuxième phase couvre en Afrique la phase postcoloniale ; les pays en développement ont mis sur pied des structures publiques de financement des micro-entrepreneurs à taux subventionnés. La plupart d'entre eux ont disparu en raison des coûts opérationnels trop élevés ; des taux d'arriérés excessifs (Adams et Von Pischke, 1992; Gentil et Founder, 1993), de l'absence de personnalisation, dans la relation entre l'organisme prêteur

et les emprunteurs (Laville et Nyssen, 2001), mais aussi en raison des exigences posées par les programmes d'ajustement structurel.

- Dans la troisième phase, on vu se développer un secteur d'intermédiation financière spécifique au financement de microprojets mais sans supervision ni régulation bancaire (Ledgerwood, 1999).C'est dans cette phase que se développe la microfinance le plus souvent avec une aide financière externe.

Durant les deux dernières décennies, la micro-finance a fait ses preuves et est au centre des politiques de luttés contre la pauvreté. Les Nations Unies ont adopté au cours de la 77^{em} session plénière du 18 décembre 1997 une résolution sur le rôle du microcrédit dans l'élimination de la pauvreté en 1998.L'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé l'année 2005, année internationale du microcrédit. En septembre 2000 à l'occasion du sommet du millénaire, les dirigeants du monde entier se sont donné huit objectifs du millénaire pour le développement(OMD) dont le 1^{er}est la réduction de moitié de l'extrême pauvreté et la faim à l'horizon 2015.Une fois encore la micro-finance a été retenu comme un des moyens privilégiés pour atteindre cet objectif.

Au Bénin, nous avons enregistré une évolution impressionnante du nombre des SFD sur le territoire durant ces deux dernières décennies: entre 1998 et 2005 soit en 8 ans le nombre d'IMF est passé de 157 à 762, soit une augmentation de 384% (Théophile Sassa « la microfinance au Bénin »). En effet le Bénin fait partie des pays classés les plus pauvres du monde. Le Rapport Mondial sur le développement humain classe le Bénin au 166ème rang sur 187 pays selon l'Indice de Développement Humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD-2013).Il dispose d'une économie fortement informel animée par les MPME qui peinent à se développer compte tenu de plusieurs contraintes parmi lesquelles le plus cité est l'insuffisance de capital. Selon le RGE₂ 2008, 80% des entreprises béninoises soulèvent l'insuffisance du capital comme un handicap majeure à la pérennité à la croissance de leurs activités.

Avec une population estimée à 7.000.000 en 2009, très peu ont accès aux services bancaires. L'exclusion bancaire n'est plus chose à discuter au Bénin :les résultats du RGE₂ 2008 montrent que une entreprise sur 10 (1%) a obtenu un prêt bancaire entre 2006 ou 2007.Ceci peut s'expliquer par le faible capital social combiné au statut pour la plupart informel et à l'absence de garanties qui caractérisent la majorité des entreprises béninoises.

On estime alors que la majorité des micro-entreprises béninoises a recours aux SFD pour le financement des activités diverses dont les plus fréquentes sont le commerce et l'artisanat représentant respectivement 43,1% et 49,4% des unités économiques dénombrées sur toutes l'étendue du territoire lors du RGE₂ de 2008. A Cotonou, capitale économique du pays, le commerce est l'activité la plus observée (52,4% des unités sont commerciales).

L'importance des micro-entreprises dans l'économie béninoise mérite qu'on réfléchisse sur les solutions possibles à leur épanouissement. L'une des difficultés les plus évoquées qu'elles rencontrent dès leur création et dans l'exercice de leurs activités est celle liée à leur financement ; une solution évidente à leur survie et évolution passe donc par l'octroi de services financiers à ces micro-entreprises pour leurs besoins divers.

L'exclusion bancaire étant un fait au Bénin, la micro-finance telle définie ci haut, apparait comme étant la solution idéale au problème de financement des micro-entreprises. Conscient du fait qu'en plus de leur objectif de performance sociale, les IMF poursuivent également la performance financière et considérant le fait que la majorité des micro-entreprises sont commerciales, nous nous posons la question de savoir quels sont les déterminants de l'offre de crédits des IMF aux micro-entreprises commerciales du BE NIN. Cette question principale de notre recherche peut être décomposée en deux interrogations spécifiques comme suit :

- Quelle place occupe la micro-finance dans le financement des micro-entreprises commerciales au BENIN ?
- Les facteurs socio-démographiques propres aux micro-entrepreneurs sont-ils déterminants dans la décision des IMF d'accorder ou non le crédit ?

2.2 Objectifs et hypothèse de recherche

2.2.1 Objectifs de recherche

L'objectif principal de cette étude est de relever les facteurs déterminants de l'offre de crédit des IMF aux micro-entreprises commerciales.

Il s'agira de façon spécifique, d'atteindre deux objectifs:

1 : Identifier la place qu'occupent les IMF dans le financement des micro-entreprises commerciales au BENIN.

2 : Relever les déterminants de l'octroi de crédit des IMF aux microentreprises

2.2.2 Hypothèses de recherche

Hypothèse1: Les IMF constituent la première source de financement formelle des micro-entreprises du secteur commerciale.

Hypothèse2: Les facteurs sociodémographiques ne sont pas déterminants dans la décision de l'IMF de financer ou non le crédit demandé.

2.2.3 Revue de littérature

2.2.3.1 Clarification conceptuelle

❖ LA MICROFINANCE

- **Qu'est-ce que la micro-finance ?**

Le concept de micro-finance peut être défini de plusieurs manières. Il recoupe plusieurs réalités différentes selon l'état de développement d'un pays et de son système bancaire. Si le terme de « microcrédit » a été popularisé par le fondateur de la Grameen Bank au Bangladesh, le professeur Muhammad Nurus, la micro-finance recouvre une pluralité d'activités. Avant d'expliquer ce qu'est la micro-finance, il est utile de comprendre toute l'importance de l'intermédiation financière.

L'intermédiation financière se réfère aux transactions monétaires et financière qui concernent les différents acteurs économiques (Etat, entreprises et ménages que l'on pourrait catégoriser en deux types d'opérateurs : les opérateurs détenant des surplus financiers et ceux en situation de déficit.

Les définitions du terme « microfinance » sont multiples et il y a controverse autour de ce terme. Dans son article, G. Arch (2005) a déclaré que : « microfinance is defined as a sector of formal and informal financial institutions providing micro-savings, microcrédit and micro-insurance services to the micro-economy, there by allocating scarce resources to micro-investment. in a narrow sense, micro-finance institutions are small local financial institutions. In a wider sense, they may also comprise national or regional banks with micro-finance services for small savers and borrowers”.

La micro-finance est la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel (CGAP3). Parmi les produits financiers

de la micro-finance nous avons trois éléments. La micro-finance recouvre une réalité très hétérogène. Au-delà de la diversité des objectifs poursuivis (soutien à l'entrepreneuriat, développement local, lutte contre la pauvreté, émancipation des femmes, etc.), on distingue une micro-finance de type « entrepreneurial », destiné à des entreprises de petite taille certes, mais promises à un certain développement, et une micro-finance de type « insertion sociale » pour laquelle la finance n'est alors qu'un outil au service de la lutte contre l'exclusion économique et la marginalité sociale.

Il faut signaler aussi une certaine convergence qui se traduit en termes des services offerts. En effet, on observe que la plupart des organismes couplent services financiers et services d'accompagnement. Quelle que soit l'approche retenue en matière de micro-finance, il importe de ne pas perdre de vue son objectif hautement social et humain. À ce titre, les propos qui suivent illustrent parfaitement ses enjeux et les possibilités entrouvertes par son développement : « [...] La micro-finance est une approche participative du développement permettant aux gens de prendre le contrôle sur leurs vies et de devenir autonomes [...] Il n'est pas nécessaire de disposer de moyens considérables pour avoir des idées créatives en affaires, pour épargner en fonction de ses propres priorités et pour, au final, planifier son avenir. » **Joël Wassi Adechi** Ambassadeur du Bénin auprès des Nations unies.

- **Les catégories d'IMF**

Le secteur béninois de la micro-finance se caractérise par une diversité de forme et de prestataires de services. Les institutions de micro finance peuvent être classifiées du point de vue de leur mode d'opération ou de leur statut juridique. Les IMF ou SFD peuvent être regroupés en trois grandes catégories. (Diagnostic approfondi du secteur de la micro-finance au Bénin).

_ Les institutions d'épargne et de crédit : Il s'agit de l'ensemble des institutions qui proposent à la fois des produits de crédit et des facilités d'épargne volontaire. Les Institutions d'épargne et de crédit regroupent les mutuelles et coopératives d'épargne et de Crédit ainsi que les groupements d'épargne et de crédit. Suivant le recensement des IMF en 2005, ces institutions constituaient en nombre plus de 78% des organisations de Micro-finance répertoriées au Bénin avec la même proportion de points de service.

_ Les institutions de crédit direct : Ce sont des institutions qui octroient uniquement des crédits à partir de leurs ressources propres ou de lignes de crédits dont elles peuvent

bénéficiaire auprès de partenaires financiers locaux ou étrangers. Dans cette catégorie, on peut regrouper la plupart des associations et des sociétés de micro-finance. Les données disponibles indiquent que environ 18% des institutions de micro-finance opérant sur le territoire béninois sont des organisations de crédit direct.

_ Les structures et projets à volet micro-finance : Ils regroupent aussi bien les(ONG) (Organisations Non Gouvernementales) à volet microfinance que d'autres Initiatives gouvernementales à volet micro-finance. Les initiatives de ce type opèrent soit au travers de crédits directs aux populations, de crédits relais à travers d'autres types d'IMF ou encore comme opérateurs de caisses d'épargne et de crédit à la base. Les projets à volet micro-finance comptent pour environ 3% des initiatives de micro-finance au niveau national.

- **Système Financier Décentralisé « SFD »**

C'est une institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant réglementation bancaires et habilité aux termes de la présente loi à fournir ces prestations. **(Recueil des textes portant réglementation des SFD en République du Bénin, page 8).**

- **Microcrédit**

C'est le plus important des produits financiers proposés par la micro-finance. Il s'agit d'un système d'aide sociale qui consiste à attribuer des prêts de très faibles montants à des entrepreneurs ou des artisans considérés comme insolubles par le système bancaire formel, ne pouvant donc pas avoir accès à des prêts bancaires classiques. Il a essentiellement tendance à se développer dans des pays pauvres afin de favoriser leur économie par la concrétisation de microprojets (Yunus, 1997)

- **Entrepreneur:**

Se référant à la définition ci - dessus de l'entrepreneuriat, l'entrepreneur se définit dans cette étude comme un individu qui seul ou en collaboration avec d'autres, est propriétaire d'une entreprise. Cette définition prend en compte ceux qui s'auto -

emploi, mais aussi ceux - là qui vendent toutes sortes d'articles et d'autres services. Cette définition prend en compte une large gamme d'activités (ventes dans les rues, commerce des produits agricoles, artisanat, boutiques). Qu'elles soient dans le secteur formel ou informel , ces activités vont d'une simple stratégie de survie à une grande entreprise.

Cette définition de l'entrepreneur est souvent adoptée de la part des grandes études sur l'entrepreneuriat (GEM, 2013 ; YEMP, 2013 ; Chigunta et al, 2005 ; Gough et al, 2013). C'est pourquoi nous utilisons dans cette étude des termes comme propriétaires d'entreprises, propriétaires de business et entrepreneurs comme des termes synonymes. Selon le Grand Dictionnaire, l'entrepreneur est défini comme étant une « personne ou groupes de personnes qui crée, développe et implante une entreprise dont il assume les risques, et qui met en œuvre des moyens financiers, humains et matériels pour en assurer le succès et pour réaliser un profit ».Le mot« entrepreneur » est d'origine française et signifie étymologiquement « celui qui entreprend ». E.M. Hernandez considère que : « le concept de l'Entrepreneur-ship ne peut être apprécié qu'en faisant référence à l'entrepreneur ».

- **Enterprise:**

Dans cette étude, nous considérons comme synonymes les termes 'entreprise' et 'business ou affaires. Ils désignent des organisations économiques spécialisées dans la vente aux clients des biens, des services ou les deux à la fois. Nous utilisons le mot entreprise/business pour désigner toutes les activités privées sans distinction de taille, niveau et statut: ("formelles" et "non formelles") que les jeunes hommes et femmes entreprennent pour assurer leur auto-emploi, créer de la richesse pour eux-mêmes, leurs familles et pour la société.

- **Commerce :**

Le commerce de façon générale, désigne l'activité d'achat et de revente de biens et de services, en particulier l'achat dans le but de revendre avec un profit ou un bénéfice et couvre l'ensemble des transactions entre individus, entre organisations ou entre individus et organisations. Il participe de manière substantielle à la création de la richesse dans la mesure où sa part dans le PIB mondial est passée de 39% en 1992 à 52% en 2005.

2.2.3.2 Revue des études antérieures

Afin de mieux cerner le sujet de notre recherche et d'en délimiter les aspects à aborder, il nous a semblé opportun et même indispensable de connaître les différents auteurs qui se sont penchés sur la question de savoir les facteurs économiques et sociodémographiques qui encouragent ou découragent les institutions de microfinance à accorder ou non le crédit sollicité par les clients.

A partir des données de l'enquête sur le niveau de vie des ménages (ENV-2008) Réalisées en Côte d'Ivoire, Gnoudanfolly Amadou SORO(2014) a analysé à l'aide d'un modèle Probit multi varié les déterminants de l'accès à la microfinance et aux autres sources de financement disponibles. Des résultats de ses analyses, il ressort que l'âge influence significativement la probabilité d'accès aux sources de financement formelles. La probabilité d'accès aux banques augmente avec l'âge jusqu'à 55 ans et décroît au-delà.

Le sexe semble n'avoir aucune influence sur la probabilité d'accès aux sources de financement qu'elles soient formelles ou informelles. L'éducation exerce une Influence discriminante dans l'accès aux banques et aux IMF mais de manière différente. On constate qu'avoir un chef de ménage d'un niveau d'éducation secondaire ou supérieur augmente la probabilité du ménage d'avoir accès aux services des banques comparativement à un ménage dont le chef n'a jamais fréquenté une école.

Par contre au niveau des IMF, la probabilité de recourir à ses services augmente pour les ménages dont le chef a au moins fait le primaire, le secondaire ou le Supérieur comparé à un chef n'ayant jamais fréquenté une école. L'accès est beaucoup plus significatif pour les chefs de ménage ayant réalisé le niveau primaire et le secondaire (5%) que ceux ayant atteint le niveau supérieur (10%).

Pour leur part, Honohan et King (2009) ont porté une attention particulière aux caractéristiques socioéconomiques, démographiques et financières des individus. Ils ont trouvé que jusqu'à l'âge de 45 ans, plus une personne avance en âge, plus elle a de chances d'être bancarisée. À partir de 45, cependant, plus elle vieillit, moins elle a tendance à avoir un compte en banque. Aussi, une augmentation du niveau d'éducation hausse la probabilité de l'individu d'être bancarisé. La contribution de Honohan et King (2009) est non négligeable, mais ils se sont concentrés uniquement sur le secteur bancaire.

De leur côté, Johnson et Nino-Zarazua (2009) ont considéré l'accès aux services formels, semi-formels et informels. Ils ont étudié la relation entre les caractéristiques de la clientèle et l'accessibilité financière au Kenya et en Ouganda, à partir des données de

Finscope. Dans leur étude, la microfinance est considérée comme un secteur semi-formel. Ces chercheurs ont regardé l'influence entre autre du sexe, de l'âge, de l'éducation De plus, les femmes utilisent davantage de services informels que les hommes. Par ailleurs, l'éducation est liée à une plus grande utilisation des services formels et semi-formels et une moins grande utilisation des services informels. Au Kenya, les groupes les plus âgés connaissent une plus grande accessibilité financière au secteur formel et semi-formel que les 18 à 24 ans. En revanche, en Ouganda, les individus âgés de 25 à 44 ans et de 45 à 54 ans utilisent plus de services financiers que les 18 à 24, alors que les gens au-dessus de 55 ans seraient plus exclus.

L'alphabétisation est un facteur explicatif important de l'inclusion financière (Kempson et *al.*, 2000; Amaeshi, 2006; Campbell, 2006; IMCE, 2006). Un individu qui n'a pas beaucoup d'années d'études est moins en mesure de comprendre et d'utiliser les produits financiers disponibles (Kempson et *al.*, 2000; Amaeshi, 2006; IMCE, 2006). D'après Johnson et Nino-Zarazua (2009), une plus grande utilisation de services financiers est liée à un niveau d'éducation plus élevé. Ils ont trouvé qu'en Ouganda, avoir un niveau d'éducation plus élevé augmente les chances d'inclusion au secteur formel, sans toutefois avoir d'effet significatif sur le secteur semi-formel. Ils ont également observé qu'au Kenya, un individu plus éduqué est moins susceptible d'être exclu et plus susceptible d'utiliser des services formels et semi-formels. Johnson et *al.* (2010) ont observé que les individus plus éduqués utilisent davantage de service d'ASCA, mais que l'éducation n'a pas d'influence significative sur l'utilisation de services de ROSCA. Toutefois, Nino-Zarazua et Copestake (2009) n'ont observé aucune influence significative de l'éducation sur l'accessibilité financière.

Les femmes utilisent moins de services formels que les hommes (Honohan et King, 2009; Johnson et Nino-Zarazua, 2009), mais davantage de services informels (Johnson et Nino-Zarazua, 2009; et Johnson et *al.*, 2010). D'après Nino-Zarazua et Copestake (2009), les femmes gèrent davantage leur argent de façon collective et les hommes de façon individuelle, par exemple en conservant leur épargne à la maison ou en empruntant d'un proche. Comme la microfinance chercherait à rejoindre les femmes davantage exclues du secteur formel, elles auraient plus de chances d'inclusion par la microfinance.

Johnson et Nino-Zarazua (2009) ont observé qu'en Ouganda, les individus de 25 à 44 ans ont moins de chances d'être financièrement exclus que les autres catégories d'âge. Ces auteurs ont également observé qu'au Kenya, les 18 à 24 ans sont plus susceptibles d'être exclus que les individus plus âgés. Johnson et *al.* (2010) ont trouvé que les groupes les moins

âgés ont des réseaux sociaux moins développés et une meilleure mobilité, ce qui se traduit par une moins grande utilisation de services informels au Kenya. Honohan et King (2009) ont observé que jusqu'à l'âge de 45 ans, plus une personne avance en âge, plus elle a de chances d'être bancarisée. À partir de 45, cependant, plus elle vieillit, moins elle a tendance à avoir un compte en banque. D'après Nino-Zarazua et Copestake (2009), plus les Mexicains sont âgés, plus ils utilisent de la microfinance. De la même façon, nous nous attendons à ce qu'un individu plus âgé, soit davantage susceptible d'être inclus par la microfinance.

. Codjo ABALO (2007) utilisant les modèles probit a identifié lesquelles des caractéristiques propres aux chefs de microentreprises togolaises et à leurs activités influencent de façon significative la décision des IMF d'accorder ou non le crédit sollicité. Les résultats de l'étude montrent que non seulement le recours au crédit auprès des IMF favorise la production, améliore la rentabilité et la compétitivité des microentreprises mais elle permet aussi aux micro-entrepreneurs de faire face aux difficultés de trésoreries.

Les estimations économétriques font ressortir que les facteurs suivants ont une incidence positive sur l'octroi du crédit par les IMF aux microentreprises. Il s'agit de: (i) l'âge, (ii) le chiffre d'affaires annuel, (iii) le nombre d'années d'activités, (iv) la hausse des bénéfices, (v) l'appartenance à une association.

Y. ALAMI & A. BOUSS EL HAMI quant à eux ont utilisé les données d'une enquête effectuée auprès d'un échantillon des microentreprises qui ont bénéficié de ce mode de financement au Maroc et ce en s'appuyant sur le modèle Probit pour analyser l'influence des facteurs sociodémographiques et économiques sur la décision des IMF d'octroyer ou non le crédit sollicité. Pour l'étude de l'influence des caractéristiques démographique et économiques sur les décisions des établissements du microcrédit ils ont relevé les principaux résultats suivants :

La variable genre indique que la probabilité que le crédit soit accordé est plus faible pour les hommes comparativement aux femmes. Ce qui traduit la préférence des IMF à répondre favorablement à la demande de crédit adressée par les femmes. Ces dernières sont d'ailleurs fortement représentatives dans les activités génératrices de revenu. Quant à la variable âge, elle agit positivement sur la probabilité d'octroi du crédit. En d'autres termes, plus l'âge du demandeur de crédit est élevé plus la probabilité que le crédit soit octroyé est élevée. En ce qui concerne la variable éducation, bien que le signe attendu soit obtenu, le coefficient n'est

pas significatif. Les variables économiques choisies n'ont pas produit des effets significatifs sur la probabilité d'obtenir le crédit. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les IMF ne prennent pas en considération la nature de projet ni la branche d'activité dans leurs décisions.

Pour certains auteurs, il est possible avec les prêts de groupe de réduire l'exclusion financière en facilitant l'accès aux crédits à des populations pauvres et exclues des sources de financement formelles. Dans ce cadre, divers apports théoriques ont permis de conforter l'idée que les Prêts de groupe impliquant une responsabilité conjointe était efficaces pour faciliter l'accès des prêts à un grand nombre de pauvres (Stiglitz, 1990; Besley and Stephen Coate, 1995; Ghatak, 1999; Banerjee et al. 1994).

2.3 Méthodologie et données utilisées

2.3.1 Phase préparatoire

Notre étude porte sur trois cibles. Il s'agit des Institutions de Micro finances, les micro-entreprises et les bénéficiaires des crédits des institutions de micro-finance. Ces cibles se répartissent dans les deux catégories suivantes :

- **Côté offre des services financiers** : A ce niveau de l'offre, l'étude porte sur les institutions de micro finances(données secondaires).
- **Côté demande** : Au niveau de la demande, l'étude a été menée auprès des microentreprises et les bénéficiaires des crédits des IMF.

2.3.2 Phase d'échantillonnage

- **Echantillonnage des microentreprises**

Considérant le secteur d'activité sur lequel porte l'étude, le marché Dantokpa berceau des activités commerciales du pays a été choisi comme terrain d'enquête. La population sur laquelle porte notre étude est donc constituée des microentreprises exerçant au sein du marché. Le tirage de l'échantillon a été fait au hasard auprès des microentreprises disposant d'un local. En effet le marché s'étend sur plus de 18 hectares et afin d'aborder approximativement l'ensemble du marché durant les trois jours qu'ont duré les enquêtes nous sommes allés dans diverses zones. Pour des raisons de temps et de moyens, 100 microentreprises en tout ont fait l'objet de nos investigations.

2.3.3 Phase de collecte des données

Pour apprécier l'importance des IMF dans les sources de financements des microentreprises commerciales, une collecte d'informations et de données s'avèrent nécessaire. Trois sources d'informations ont été utilisées ; il s'agit de la recherche documentaire, des entretiens et des enquêtes. La collecte des données par enquête à durée 4 jours.

2.3.4 Phase de traitement des données

Les données recueillies ont été saisies dans EXCEL en vue de faciliter leurs utilisation et interprétations.

2.3.5 Phase de technique d'analyse et méthode de vérification des hypothèses.

2.3.5.1 Phase de technique d'analyse

Deux approches méthodologiques ont été utilisées. Une approche descriptive et une approche économétrique. Ces deux approches ont permis d'apprécier dans un premier temps la place de la microfinance dans le financement des microentreprises commerciales et dans un second, de relever les déterminants de l'octroi de crédits par les IMF.

- **Approche descriptive**

L'approche descriptive repose essentiellement sur la construction des tableaux simples et croisés de fréquence pour apprécier non seulement l'importance du recours aux IMF par les microentreprises en fonction des caractéristiques socio-économiques et démographiques des micro-entrepreneurs mais également l'impact des microcrédits sur les activités de la micro-entreprise.

- **Approche économétrique**

Par l'approche économétrique l'étude cherche à faire ressortir les facteurs qui encouragent ou entravent le financement par les IMF des crédits adressés par les microentreprises. A la lumière de notre revue de littérature, du caractère muet de la variable dépendante, et des travaux de Codjo ABALLO (2007), un modèle probit a été retenu. Le Togo étant un pays voisin du Benin et aussi classé parmi les moins avancés du monde, nous estimons que le modèle peut être adapté au Benin. Autrement dit le contexte d'utilisation du modèle est le

même. Ainsi à l’instar de Codjo ABALLO, nous postulons qu’il existe un certain nombre de caractéristiques propres aux micro-entrepreneurs et à leurs activistes qui soient pertinentes dans la décision de l’IMF de financer ou non le crédit demandé. Le modèle se présente comme suit:

$$y_i = \alpha_0 + \alpha_1 x_i + \alpha_2 x_{1i} + \alpha_3 x_{2i} + \alpha_4 x_{3i} + \alpha_5 x_{4i} + \alpha_6 x_{5i} + \varepsilon_i \quad (1)$$

Ou autrement ;

$$accor_i = \alpha_0 + \alpha_1 age_i + \alpha_2 sex_i + \alpha_3 CAJ_i + \alpha_4 ne_i + \alpha_5 nac_i + \alpha_6 ag_i + tc + \varepsilon_i$$

Avec :

$$rent_i = \begin{cases} 1 & \text{si le microcrédit est accor} \\ 0 & \text{si le microcrédit est non accor} \end{cases}$$

La définition, la mesure et l’impact attendu des variables explicatives sont consignés dans le Tableau suivant.

Variable	Définition	Mesure	Effet
X ₁	Age de l’entrepreneur	de Mesure l’âge de l’entrepreneur	-
X ₂	Sexe	Variable binaire = 1 si masculin et 0 féminin	-
X ₃	Chiffre d’affaires journalier	Montant du chiffre d’affaires journalier	+
X ₄	Niveau d’étude	Variable binaire= 1 si analp et 0 si primaire ou secnd	-
X ₅	Nombre d’années	elle est mesurée par la différence entre l’année de	+

	d'activités	création de la micro-entreprise et l'année de l'enquête(2015)
X ₆	Appartenance à un groupement	Variable binaire = 1 si - l'entrepreneur appartient a une association et 0 sinon
X ₇	Type de commerce	Variable binaire=0 si vente de + tissu,prêt-à-porter,bijoux et chaussure ; est =1 si divers alimentaire,fruit,légume et céréales et est =2 pour les autres types de commerce répertoriés

2.3.5.2 Méthodes de vérification des hypothèses

L'hypothèse 1 sera validée si les trois conditions suivantes sont vérifiées :

- Au moins 50% des microentreprises enquêtées ont connaissance de l'existence des IMF
- Au moins 50% des microentreprises enquêtées croient en la capacité des IMF à résoudre les problèmes de financement auxquels ils font face
- Au moins 50% des microentreprises enquêtées affirment avoir eu recours au microcrédit pour la création ou l'extension des activités de leur micro-entreprise.

L'hypothèse 2 sera validée si aucun des facteurs sociodémographiques n'influence la décision de l'IMF de financer ou non le microcrédit demandé c'est-à-dire si les coefficients α_1 , α_2 , α_4 et α_6 ne sont pas significatifs.

2.4 Difficultés rencontrées et solutions apportées

Les difficultés rencontrées se situent au niveau de la collecte des données auprès des microentreprises .En dépit des efforts consentis pour collecter les données auprès des microentreprises, on note l'absence de quelques chefs d'entreprises et les travailleurs ne peuvent pas compléter les questionnaires sans l'aval de leurs chefs. Les quelques responsables d'entreprises trouvés également refusaient de répondre à certaines questions surtout celles concernant le chiffre d'affaire et ne manifestent pas d'intérêt pratique. Mais notre persévérance et l'autorisation à nous délivrée par la SOGEMA nous ont permis de faire face à cette difficulté. Sur un échantillon de 100 microentreprises enquêtées, 90 questionnaires remplis de façon satisfaisante ont été récupérés.

Chapitre3 : Présentation et analyse des résultats

3.1 Environnement économique et présentation du secteur de la microfinance et de la micro-entreprise au Benin

3.1.1 Les principales caractéristiques de l'économie Béninoise

Le Benin est un pays de l'Afrique de l'ouest qui s'étend sur une superficie de 115762km² avec une population estimée à 9,8 millions d'habitants en 2012. Il est limité au nord par le Niger, au sud par l'océan atlantique, à l'est par le Togo et le Burkina-Faso, à l'ouest par le Nigéria. Classé parmi les pays les moins avancés, 47,3% de la population vivent en deçà du seuil de la pauvreté (PNUD 2013). La répartition du PIB béninois par secteur d'activité se présente comme suit : le secteur primaire participe à 32,4% du PIB, le secteur secondaire 12,9% et le secteur tertiaire à 54,7%. En effet la croissance de l'activité économique en 2012 s'est établie, selon la BCEAO, à 5,4 %, après 3,5 % en 2011.

Cette nette accélération du rythme de croissance est principalement imputable aux bons résultats des secteurs primaires et tertiaires. Le secteur primaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 2,2 points en 2012, soit un niveau comparable à celui de 2011, sous l'effet d'une forte hausse de la plupart des cultures de rente, partiellement compensée par un recul des productions vivrières. Principale culture de rente du pays, le secteur du coton a connu un excellent niveau de production, à 240 000 tonnes, soit une hausse de 20 % en un an (+ 51 % sur quatre ans). La contribution du secteur secondaire à la croissance s'est établie à 0,6 point, contre 0,5 point l'année précédente.

L'activité dans le secteur des industries manufacturières demeure toutefois limitée par un approvisionnement défaillant en énergie électrique et par la taille modeste du secteur, composé essentiellement d'entreprises d'égrenage de coton et d'huileries. La contribution du secteur tertiaire à la croissance s'est établie à 2,6 points en 2012, après 0,9 point en 2011. Cette accélération provient essentiellement de l'accroissement des activités du Port autonome de Cotonou (PAC).

Malgré la mise en œuvre de différentes politiques et réformes économiques notamment le programmes d'ajustement structurel au début des années 80, l'économie béninoise connaît depuis les vingt dernières années une situation extrêmement fragile avec de très faibles performances économiques. L'un des coûts sociaux les plus importants de ces dégradations macroéconomiques est la hausse du chômage due non seulement à la compression d'effectifs du fait du ralentissement de la croissance économique, mais aussi à cause des réformes économiques engagées. Il en a résulté une aggravation de la pauvreté.

3.1.2 Historique de la microfinance au BENIN

Les expériences du microcrédit au Benin remontent aux années 70 avec la création en 77 des Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) dont l'objectif était d'offrir des services d'épargne et de crédit aussi bien aux agriculteurs qu'aux fonctionnaires et entrepreneurs. L'émergence des organisations de microfinance telle qu'elle est aujourd'hui au Bénin est un phénomène plus récent, datant du début des années 90 sous l'impulsion de deux événements majeurs. Tout d'abord, au milieu des années 80, les pays de l'UEMOA dont le BENIN, ont été confrontés à une grave crise économique et sociale.

Le BENIN a connu la faillite de son système bancaire puis la fermeture de toutes les banques d'état (adechoubou1996). Cette situation a engendré l'absence de sources de financement pour l'ensemble des secteurs essentiels de l'économie. Selon les tenants de la théorie de la libéralisation financière, cette crise résulte d'une intervention publique abusive dans le système financier. La croyance à cette thèse a amené l'état à non seulement entreprendre une série de réformes visant à créer des cadres réglementaires et prudentiels stricts en vue de favoriser l'émergence d'un secteur financier privé et compétitif (joseph 2000) mais aussi à se retirer des secteurs productifs de l'économie.

Ce retrait a favorisé l'émergence de plusieurs microentreprises évoluant pour la plupart dans l'informel et dont les besoins de financement n'étaient pas pris en compte par le secteur financier formel en reconstruction. Dès lors, les autorités de l'UEMOA avec l'appui de la Coopération Internationale au développement (CID) se sont engagées dans l'élargissement du paysage financier de l'union par la promotion des IMF ou Systèmes Financiers Décentralisés.

En sus de ce contexte de crise bancaire, il faut également souligner que l'émergence des IMF depuis les années 90 se rattache au programme de lutte contre la pauvreté dans lequel

se sont engagés les pays en développement. En effet l'accès des populations pauvres à des services financiers en vue de promouvoir des activités génératrices de revenus, légitime l'expansion de la microfinance au BENIN.

3.1.3 Développement du secteur de la microfinance au BENIN

Au BENIN, le secteur de la microfinance fait preuve d'un grand dynamisme en termes d'organisation, d'expansion géographique, d'évolution des flux et d'offres de produits et services. Le secteur est présenté en termes de demande de produits et services financiers et en termes d'offre de produits et services financiers.

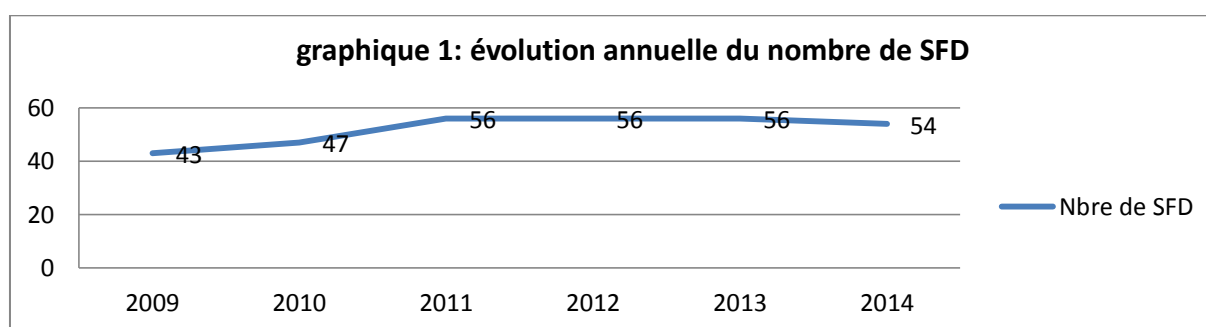
- **Demande de produits et services financiers**

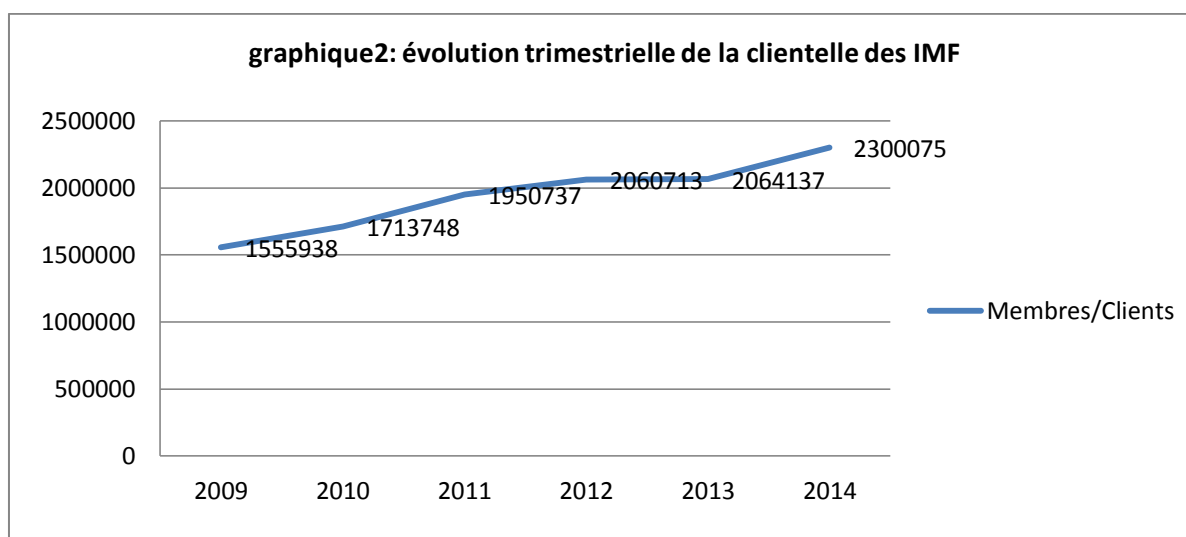
La demande de produit et services financier est analysée suivant l'évolution du nombre de SFD et de leurs clients. Le tableau suivant présente cette évolution annuelle sur la période allant de 2009 à 2014.

TABLEAU1 : l'évolution du nombre de SFD et de leurs clients

INDICATEURS	ANNEE					
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nbre de SFD	43	47	56	56	56	54
Membres/Clients	1.555.938	1.713.748	1.950.737	2.060.713	2.064.137	2.300.075

(Source : - BCEAO/ Indicateurs des SFD 2008/2009/2010/2011/2012/2013/2014)





Les deux graphiques ci-dessus présentent respectivement l'évolution annuelle du nombre de SFD et celle des clients des SFD de l'année 2009 à 2014. De la lecture de ces graphiques, il ressort que les SFD au BENIN ont connu une augmentation de 13 unités de 2009 à 2011 passants de 43 à 56. Sur la même période, la clientèle des IMF est passée de 1.555.938 à 1.950.737 .Cela témoigne de la confiance que la population accorde aux IMF et de la volonté de ces dernières à satisfaire le plus grand nombre de personnes.

Sur la période 2011-2013, le nombre d'IMF est demeuré égale à 56 tandis que la clientèle est passée de 1.950.737 à 2.064.134 et malgré la baisse du nombre de IMF de 2 unités enregistrée en 2014, la clientèle des SFD n'a cessé de grimper passant de 2.064.137 à 2.300.075. Ceci traduit la tendance à la hausse de la demande de produits et service des IMF et confirme à nouveau la place importante de la micro-finance dans la vie de la population béninoise

Offre de produits et services financiers

En terme de fourniture de services financiers (notamment épargne et crédit) et de leur diversification, le secteur de micro-finance du BENIN occupe maintenant la première place dans l'Union Economique Ouest Africaine (UEMOA) .Nous allons analyser cette offre en tenant compte de certains indicateurs des SFD tels que l'évolution de la demande de crédit,

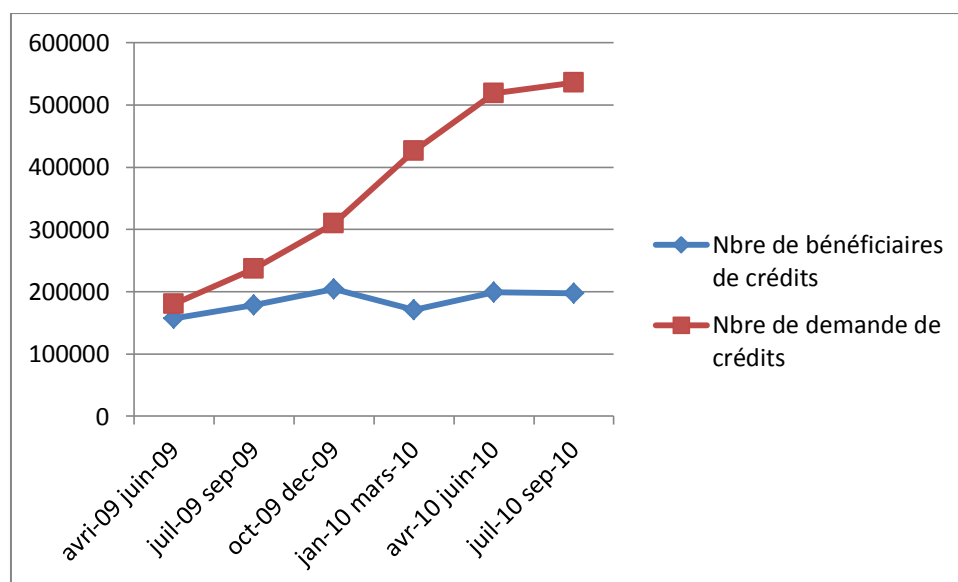
l'évolution des bénéficiaires de crédit et enfin l'évolution du crédit moyen par bénéficiaire octroyé.

Tableau 2 : Evolution du nombre de bénéficiaires et des demandes de crédits

	avri-09 09	juin- 09	juil-09 09	sep- 09	oct-09 09	dec- 09	jan-10 10	mars- 10	avr-10 10	juin- 10	juil-10 10	sep- 10	
Nbre de bénéficiaires de crédits			156784		178442		204334		171104		199282		197636
Nbre de demande de crédits			180115		236454		310004		426331		518533		536014
Part			87%		75,50%		65,90%		40,10%		38,40%		36,90%

Source : Base de données

CSSFD sept 2010



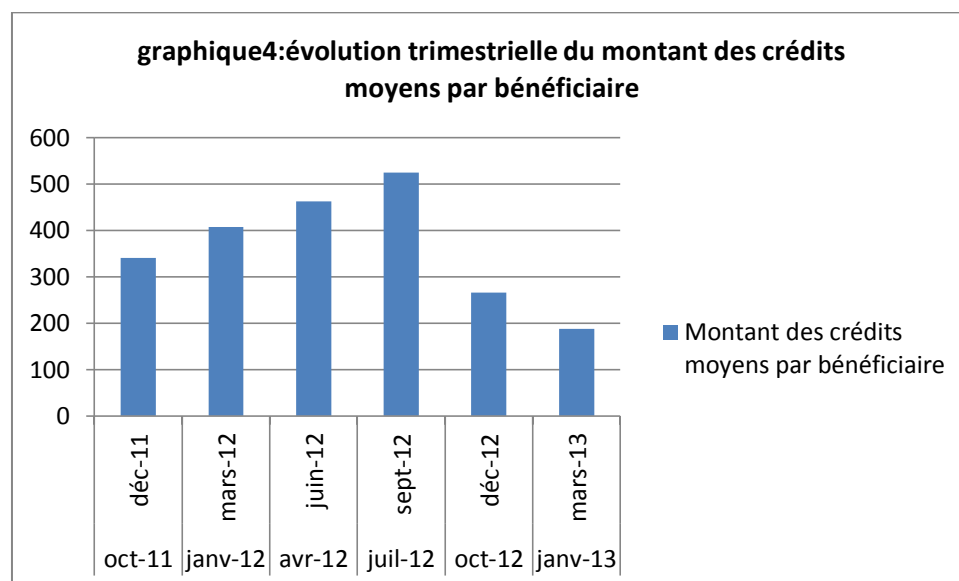
Graphique 3 : Présentation de l'évolution conjointe des demandes et des bénéficiaires de crédit des IMF

Le graphique ci-dessus présente l'évolution des bénéficiaires et des demandes de crédits. De ce tableau, il ressort que le nombre de demandes de crédit a évolué à la hausse sur l'ensemble des 6 trimestres. Ce constat peut être expliqué par la satisfaction que tirent les bénéficiaires des crédits octroyés par les IMF. Il ressort également que la part des bénéficiaires quant à elle a régressé sur les 6 trimestres présentés, ce qui traduit le taux de croissance élevé de la clientèle des SFD et l'incapacité de ces dernières à satisfaire toute leur clientèle.

Tableau 3 : Evolution trimestrielle du crédit moyen octroyé par bénéficiaire

(en FCFA)	oct-11 déc-11	janv-12 mars-12	avr-12 juin-12	juil-12 sept-12	oct-12 déc-12	janv-13 mars-13
Montant des crédits moyens par bénéficiaire	340,286	407,089	463,327	524,801	265,834	188,031
Variation		19.6%	13.8%	13.3%	-49.3%	-29.3%
Glissement annuel	-53.8%					

Source : CSSFD, mars 2013



Le tableau 3 :

Il montre l'évolution du montant moyen par crédit octroyé par l'ensemble des SFD. Il convient de rappeler que le crédit moyen par bénéficiaire est le rapport du total des crédits octroyés au total du nombre d'emprunteurs. De la lecture du tableau, il ressort que sur les 4 premiers trimestres, le crédit moyen par bénéficiaire évolue à la hausse ou il atteint son maximum à 524,801FCFA avant de baisser considérablement sur les deux derniers trimestres passant à 265,834FCFA au 5^{em} trimestre puis à 188,031FCFA au 6^{em} trimestre. Cette diminution du montant moyen de crédit enregistrée au cours des deux derniers trimestres, pourrait s'expliquer selon la CSSFD par l'importance des prêts de petits montants accordés soit aux groupes et groupements, soit aux agents économiques de faible pouvoir d'achat.

Des différentes analyses qui ont précédé pour apprécier le développement des SFD, il ressort que le secteur de la micro-finance au Bénin connaît de bons résultats et a gagné la confiance des populations en ce sens que sa clientèle n'a cessé de croître et que les bénéficiaires des crédits sont minimes comparés aux demandeurs de crédit. Cet écart entre la demande et l'offre de crédit traduit une incapacité des SFD à satisfaire toute leur clientèle et la tendance en général évolutive que présente le nombre des SFD témoigne de la volonté et de la détermination des SFD à répondre aux besoins de leur clientèle. Ces observations nous encouragent davantage à poursuivre notre analyse sur les facteurs qui encouragent ou entravent l'octroi de crédit par les IMF aux micro-entreprises commerciales.

3.2 Présentation et analyse des résultats de l'enquête

A-Analyse descriptive

3.2.1 Les caractéristiques des micro-entreprises du marché Dantokpa

Les caractéristiques des micro-entreprises présentées ici se résument à celles de leurs propriétaires. Les chefs des unités commerciales du marché Dantokpa sont relativement jeunes (67,77% sont âgés de moins de 40ans). Les femmes sont majoritaires dans la gestion de ces micro-entreprises avec une proportion de 66,3% contre 36,66% pour les hommes. Cette observation est due au secteur d'activité choisi dans la mesure où au Bénin, les femmes sont plus actives dans le commerce que les hommes.

En ce qui concerne le niveau d'instruction des chefs d'unités de notre échantillon 37,77% sont analphabètes, 44,44% ont fait le primaire, et 17,77% ont été au collège. Ces chiffres traduisent le faible niveau d'instruction des chefs d'unités du marché. Les types de

commerce répertoriés au sein du marché sont regroupés en trois groupe comme suit : le groupe aliment composé du commerce des produits alimentaires, des fruits, légumes et céréales qui est le plus rencontré avec une proportion de 42,22% devant le groupe vestimentaire composé du commerce des tissus ,pagne, prêt-à-porter et chaussures qui occupe 36,66% des unités de notre échantillon.

Le troisième groupe noté est composé du commerce de pièce détaché, des unités de quincaillerie et de soin du corps et occupe 21,11% des micro-entreprises de notre échantillon. Lorsqu'on s'intéresse au chiffre d'affaire journalier réalisé il ressort que 44,44% des unités enquêtées réalisent un chiffre d'affaire compris entre 10.000 et 50.000fcfa ; 37,77% font un chiffre d'affaire compris entre 51.000 et 100.000fca et 17,77% brassent un chiffre d'affaire journalier supérieur à 100.000fcfa par conséquent, plus de trois quart des micro-entreprises de notre échantillon réalisent un chiffre d'affaire journalier non négligeable ce qui laisse supposer l'importance du secteur commerciale dans l'économie béninoise.

Une autre caractéristique qu'il serait maladroit de taire renseigne sur les difficultés que rencontrent les chefs d'unités et qui entravent le bon développement de leurs activités. En effet à la question de savoir les difficultés auxquelles sont confrontés les micro-entrepreneurs, trois différentes réponses ont été obtenues : 66,62% sont confrontés à des problèmes de trésorerie, 37,77% rencontrent des difficultés d'accès au crédit et 90% crient l'insuffisance des ventes et les coûts du commerce. Le tableau suivant récapitule les caractéristiques que nous venons de présenter.

caractéristiques		Nombre	Pourcentage%
Age	18 à 28	27	30%
	29 à 39	34	37,77%
	40 à 55	29	32,22%
Sexe	F	57	63,33%
	M	33	36,66%

Niveau d'étude	Analphabète	34	37,77%
	primaire	31	34,44%
	secondaire	25	27,77%
Chiffre d'affaire en millier	10 à 50	40	44,44%
	51 à 100	34	37,77%
	101 et plus	16	17,77%
Type de commerce	vestimentaire	33	36,66%
	alimentaires	38	42,22%
	autres	19	21,11%
problèmes rencontrés	trésorerie	56	62,62%
	Insuffisance de vente	63	70%
	accès au financement	34	37,77%

3.2.2 Analyse de l'importance du recours au microcrédit dans le financement des micro-entreprises du marché Dantokpa

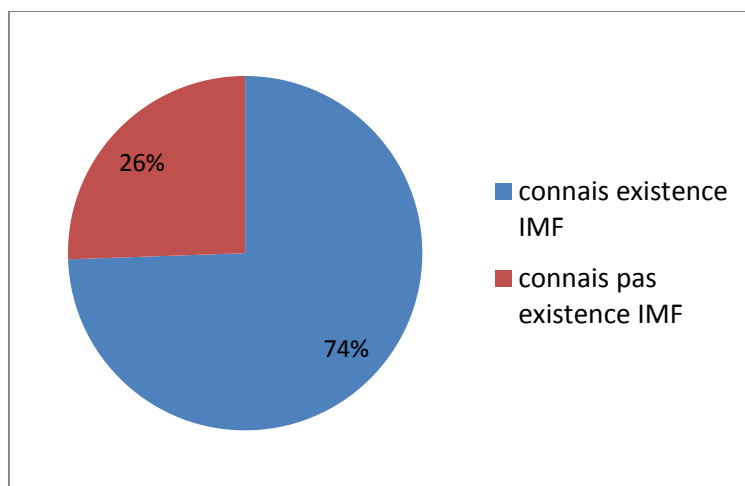
Dans cette partie, nous cherchons à voir l'intérêt et la confiance que les micro-entreprises commerciales accordent à l'instrument de la micro-finance qu'est le microcrédit dans leurs besoins de financement. Pour y parvenir, nous présentons les tableaux suivant dont l'analyse nous permettra de répondre à la question de savoir si oui ou non la micro-finance est la première source de financement des micro-entreprises commerciales. Autrement dit, de confirmer ou d'infirmer notre première hypothèse.

Tableau4 : Il présente la proportion des micro-entrepreneurs ayant connaissance de l'existence des IMF et de ceux qui croient en la micro-finance.

Connaissant l'existence des IMF				Croyant en la micro-finance			
OUI		NON		OUI		NON	
NOMBRE	FREQUENCE	NOMBRE	FREQUENCE	NOMBRE	FREQUENCE	NOMBRE	FREQUENCE
67	74,44%	23	25,55%	48	53,33%	42	46,56%

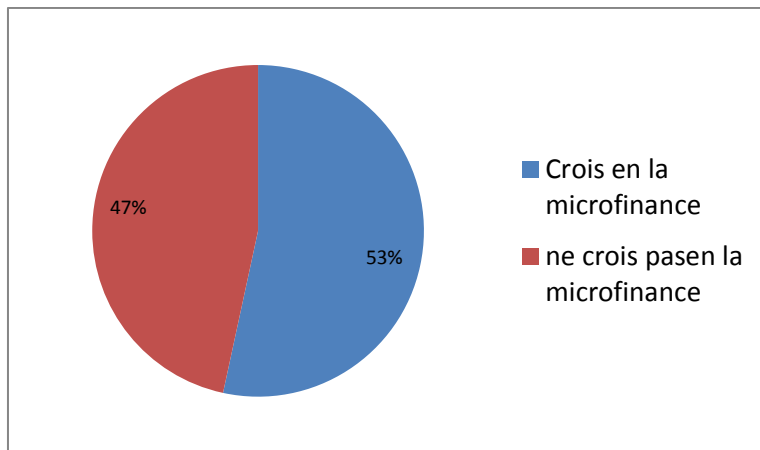
Source : résultat de l'enquête

Graphique5 : Présente la proportion des micro-entrepreneurs ayant connaissance de l'existence des IMF.



Source : dépouillement du questionnaire d'enquête

Graphique6 : Présente la proportion des micro-entreprises qui croient en la micro-finance.



Source : dépouillement du questionnaire d'enquête

Nos investigations révèlent que près de $\frac{3}{4}$ des micro-entrepreneurs de notre échantillon ont connaissance de l'existence des IMF (graphique1) et plus de la moitié estiment que la micro-finance à travers l'outil microcrédit peut les aider à résoudre les problèmes de financement auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leurs activités(graphique2). Ces chiffres prouvent que le microcrédit est connu par la majorité des micro-entrepreneurs de notre échantillon et que plus de la moitié de notre échantillon a foi en la capacité du microcrédit à les soutenir dans leurs activités.

Par ailleurs, l'enquête nous a permis de comprendre que les micro-entrepreneurs qui n'ont pas confiance en la micro-finance avancent trois principales raisons que voici : la procédure administrative est bien longue et le montant octroyé trop faible pour faire des investissements productifs, pour d'autres par contre, c'est le délai de remboursement jugé trop court et le taux d'intérêt pratiqué qui sont doigtés comme cause. S'il apparaît qu'une proportion élevée des enquêtés connaît l'existence et croit en la micro-finance, la question de savoir quel est le pourcentage de micro-entrepreneurs qui ont eu recours au microcrédit et combien l'ont obtenu, trouve tout sons intérêt.

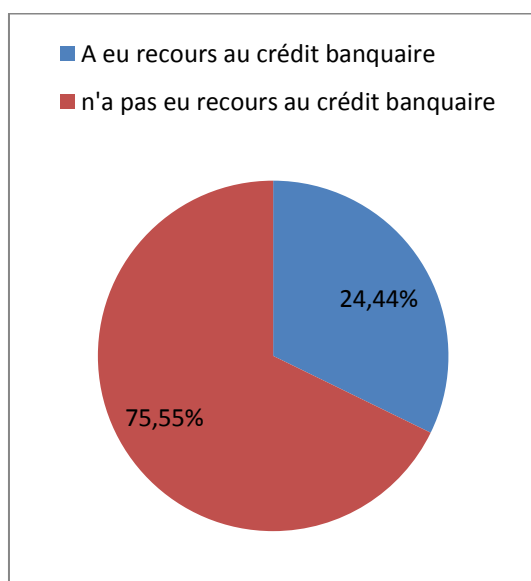
Tableau5 :

Proportion des micro-entrepreneurs ayant obtenue le crédit auprès des Banques et auprès des IMF.

	Crédit banque			Recours crédit IMF		
	A eu recours	OBTENU	PAS OBTENU	A eu recours	OBTENU	PAS OBTENU
Effectif	22	3	19	45	31	14
Fréquence%	24,44%	13,63%	86,36%	50%	68,88%	31,11

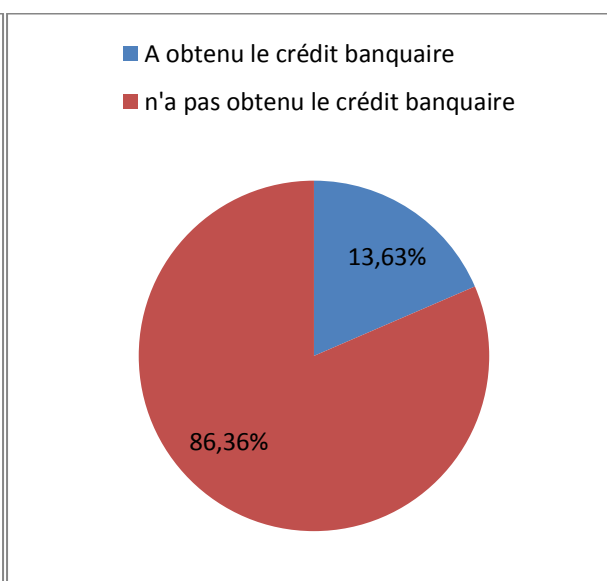
Source : Les résultats de l'enquête

Graphique 7: Présente la proportion ayant eu recours ou non au crédit bancaire



Source : Dépouillement de l'enquête

Graphique 8 : Présente la proportion ayant obtenu ou non le crédit bancaire

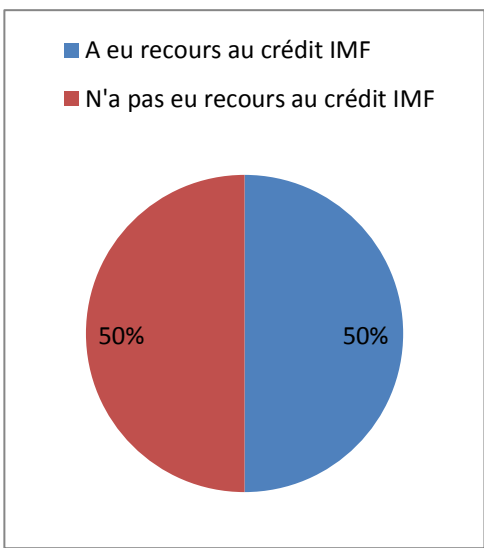


Source : Dépouillement de l'enquête

Les deux graphes ci- dessus présentent respectivement la proportion des micro-entreprises ayant eu ou non recours au crédit bancaire et celle ayant obtenu ou non le crédit sollicité. De l’observation du graphe 1 il ressort que sur un échantillon de 90 micro-entreprises, 22 ont eu recours au crédit auprès des banques pour financer leurs activités soit un micro-entrepreneur sur 4 à solliciter un crédit bancaire.

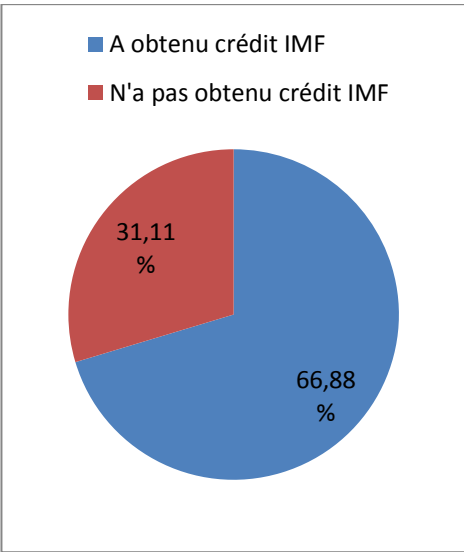
Ces chiffres traduisent la faible relation que les micro-entreprises du marché Dantokpa entretiennent avec les banques. Le second graphique placé à droite du premier montre que seulement 13,63% des micro-entrepreneurs qui ont eu recours au crédit bancaire l’ont obtenu contre 86,36% qui n’ont pas eu satisfaction. Cela traduit l’accès difficile au crédit bancaire pour les micro-entreprises.

Graphique 9: Présente la proportion ayant eu recours ou non au crédit IMF



Source : Dépouillement de l’enquête

Graphique 10 : Présente la proportion ayant obtenu ou non le crédit IMF



Source : Dépouillement de l’enquête

Les deux graphiques ci- dessus présentent respectivement la proportion des micro-entreprises ayant eu ou non recours au crédit auprès des IMF et celle ayant obtenu ou non le crédit sollicité. De l'observation du graphique 1 il ressort que sur un échantillon de 90 micro-entreprises, 45 ont eu recours au crédit auprès des IMF pour financer leurs activités soit un micro-entrepreneur sur 2 a sollicités le microcrédit. Ces chiffres traduisent la forte relation que les micro-entreprises du marché Dantokpa entretiennent avec les IMF.

Le second graphique placé à droite du premier montre que 66,88% des micro-entrepreneurs qui ont eu recours au crédit auprès des IMF l'on obtenu contre seulement 31,11% qui n'ont pas eu satisfaction. Cette dernière observation est une preuve de l'implication des IMF dans le financement des micro-entreprises commerciales.

3.2.3 Effet du microcrédit sur l'activité des bénéficiaires

Le microcrédit a un impact sur l'activité des micro-entreprises. Cet impact est mesuré par la diversification de la production, le volume des ventes, et la rentabilité des activités. Le tableau suivant renseigne sur l'impact du microcrédit sur l'activité des bénéficiaires de notre échantillon.

	A permis l'extension des activités		A permis l'augmentation du chiffre d'affaire		A permis la Résolution de problèmes de trésoreries	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Effectif	10	35	38	7	35	10
pourcentage	22,22%	77,77%	84,44%	15,55%	77,77%	22,22%

Source : du dépouillement de nos enquêtes

Le tableau suivant présente l'impact du microcrédit sur l'activité des micro-entreprises de notre échantillon ayant bénéficié du microcrédit. Dans la proportion des bénéficiaires ayant obtenu le crédit, 22,22% seulement affirment que le crédit leur a permis l'extension de leurs activités, 84,44% déclarent que grâce au crédit, ils ont pu augmenter leur chiffre d'affaires. En ce qui concerne les problèmes de trésorerie mentionnés plus haut, le microcrédit a permis à 77,77% des bénéficiaires de les résoudre. Il ressort des résultats les enseignements suivants : le microcrédit participe à l'augmentation du chiffre d'affaire, à la résolution des problèmes de trésorerie.

B-Analyse économétrique

3.2.4 Analyse des facteurs qui encouragent ou découragent l'octroi de crédit par les IMF aux micro-entreprises

- Présentation des résultats de l'estimation économétrique

variable	Définition	coefficient	Probabilité
X ₁	Age de l'entrepreneur	α_1	0,024
X ₂	Sexe	α_2	0,593
X ₃	Chiffre d'affaires journalier	α_3	0,083
X ₄	Niveau d'étude	α_4	0,830
X ₅	Nombre d'années d'activités	α_5	0,058
X ₆	Appartenance à un groupement	α_6	0,044
X ₇	Type de commerce	α_7	0,244 et 0,688

Tableau des estimations

Analyse des résultats de l'estimation économétrique

1-La variable âge (âge)

La probabilité associée à la variable âge est de 0,024 inférieure à 5%. Le coefficient α_1 associé à la variable âge est donc significatif mais le signe positif attendu n'est pas obtenu.

La variable âge a donc une influence sur la décision des IMF d'octroyer ou non le crédit demandé; le signe négatif du coefficient implique que plus l'âge du micro-entrepreneur augmente, moins il a de chance d'obtenir le crédit.

2-La variable sexe (-Isexe-1)

S'agissant de la variable sexe, bien que le signe attendu (négatif) ne soit pas obtenu, le coefficient α_2 à elle associé n'est pas significatif car la prob obtenue est de 0,593 supérieur à 5%. Ainsi en passant de la femme à l'homme, la probabilité d'obtenir le crédit ne change pas. Il ressort de cette analyse donc que le sexe n'a aucune influence sur le choix des IMF d'accorder ou non le crédit aux micro-entrepreneurs. Ceci nous amène à dire que les IMF n'estiment pas que le genre soit un signal de la capacité de gestion des micro-entrepreneurs.

3-La variable chiffre d'affaire journalier (caj)

Quant à la variable chiffre d'affaire journalier, la probabilité est de 0,083 supérieur à 5% mais inférieur à 10%. Le coefficient α_3 à elle associée est donc significatif à 10% et s'agissant de son signe il est positif. L'implication de ces résultats est la suivante : la variable chiffre d'affaire a une influence positive sur la décision des IMF d'accorder ou non le crédit sollicité ; plus le chiffre d'affaire augmente et plus la probabilité d'obtenir le crédit l'est aussi. Ainsi le chiffre d'affaire serait perçu par les IMF comme un signal de remboursement. Les IMF estiment donc que les individus ayant des chiffres d'affaires élevés, ont plus de facilité à rembourser le crédit que ceux avec de faibles chiffres d'affaires.

4-La variable niveau d'étude(-ne-1)

Pour la variable niveau d'étude, le signe de son coefficient α_4 est négatif mais il est non significatif (prob=0,830 supérieur à 5%). cela signifie que en passant des individus qui ont le niveau primaire et secondaire pour des individus qui sont analphabètes, la probabilité d'obtenir le crédit reste inchangé. Autrement dit le niveau d'étude n'a aucune influence sur la décision des IMF d'accorder ou non le crédit.

5-La variable nombre d'années d'activité(nac)

Les résultats de l'estimation affichent que la probabilité de la Z-statistique est de 0,058 pour la variable nombre d'année d'activité ce qui est inférieur à 10% .Le coefficient α_5 associé à la

variable nombre d'années d'activité est donc significatif à 10% par conséquent le nombre d'années d'activité a une influence sur la décision des IMF d'accorder ou non le crédit.

Le signe positif que présente le coefficient α_5 implique que plus le nombre d'années d'activité n'augmente, plus la probabilité d'obtenir le crédit augmente aussi. Ce résultat peut être expliqué par le fait que plus le nombre d'années d'activité augmente, plus les gestionnaires acquièrent de l'expérience et mieux ils gèrent. Les IMF dans le souci d'éviter les impayés sont donc plus motivées à accorder le crédit aux personnes ayant à leur actif beaucoup d'années d'exercices.

6-La variable appartenance à un groupement (-ag-1)

La probabilité associée à la variable appartenance à un groupement est de 0,044 supérieur à 5%. Le coefficient α_6 associé à cette variable est donc significatif et par conséquent la variable appartenance à un groupement influence la décision des IMF d'accorder ou non le crédit. Le signe positif que présente cette variable implique qu'en passant des individus qui n'appartiennent pas à un groupement aux individus qui appartiennent à un groupement, la probabilité d'obtenir le crédit augmente.

Ce dernier résultat peut se justifier par le fait que la caution solidaire ou crédit de groupe constitue une forme de garantie pour les demandeurs de crédit. L'intérêt accordé au crédit de groupe dans les IMF s'explique en grande partie par le succès du programme de crédit mis en place par la Grameen Bank du Bangladesh, qui a ensuite été fréquemment imité ailleurs.

7-La variable type de commerce

- ✓ En passant du commerce des produits vestimentaires au commerce de produits alimentaires la probabilité de l'estimation est de 0,244 supérieur à 5%. Ce résultat implique qu'en passant du commerce des produits vestimentaires pour celui des produits alimentaires, la probabilité d'obtenir le crédit est la même.
- ✓ De la même estimation, il ressort que la probabilité en passant des produits vestimentaires pour les produits alimentaires est de 0,688 supérieur à 5%. ce résultat implique qu'en passant du commerce des produits vestimentaires pour le commerce des autres produits outre les produits alimentaires, la probabilité d'obtenir le crédit ne varie pas.

Il ressort que la variable type d'activité n'a aucune influence sur la décision des IMF d'accorder ou non le crédit.

Analyse des effets marginaux :

L'analyse des effets marginaux montre que lorsque l'âge augmente la probabilité d'obtenir le crédit diminue de 1,23% mais non significatifs. En passant des hommes aux femmes la probabilité d'obtenir le crédit augmente de 2,06% mais cette diminution est non significative. Quant au chiffre d'affaire, son augmentation de 1% entraîne une augmentation de $2.14e^{-06}$ de la probabilité d'obtenir le crédit, mais non significative.

En ce qui concerne le niveau d'étude, en passant des micro-entrepreneurs qui ont le niveau primaire ou secondaire aux micro-entrepreneurs analphabètes, la probabilité d'obtenir le crédit diminue de 0.8% mais cette diminution est non significative. Le nombre d'année d'activité exerce une influence positive sur la probabilité d'obtenir le crédit : lorsqu'il augmente de 1%, la probabilité augmente de 2,76% mais non significatif.

L'appartenance à un groupement encourage les IMF à accorder le crédit aux micro-entrepreneurs ; en passant des individus qui n'appartiennent pas à une association aux individus qui appartiennent à une association, la probabilité d'obtenir le crédit augmente de 8,77% mais de façon non significative.

Pour la variable type de commerce, en quittant la vente de produit vestimentaires pour celle des produits alimentaires, la probabilité d'obtenir le crédit augmente de 6,76% mais de façon non significative tandis que en quittant la vente des produits vestimentaires pour la vente des autres produits, la probabilité d'obtenir le crédit diminue de 2,47% mais toujours de façon non significative.

3.3 Vérification des hypothèses

Il n'est pas vain de rappeler les méthodes de vérifications des deux hypothèses ci-haut formulées.

L'hypothèse 1 sera validée si les trois conditions suivantes sont vérifiées :

- Au moins 50% des micro-entreprises enquêtées ont connaissance de l'existence des IMF.

- Au moins 50% des micro-entreprises enquêtées croient en la capacité des IMF à résoudre les problèmes de financement auxquels elles font face.
- Au moins 50% des micro-entreprises enquêtées affirment avoir eu recours au microcrédit pour la création ou l'extension des activités de leur micro-entreprise.

L'hypothèse 2 sera validée si aucun des facteurs sociodémographiques n'influence la décision de l'IMF de financer ou non le microcrédit demandé c'est-à-dire si les coefficients α_1 , α_2 , α_4 et α_6 ne sont pas significatifs.

1- Vérification de l'hypothèse relative à la place qu'occupent les IMF dans le financement des micro-entreprises commerciales.

L'hypothèse formulée par rapport à la place qu'occupent les IMF dans le financement des micro-entreprises commerciales est que la micro-finance est la première source de financement formelle des micro-entreprises commerciales. L'analyse des résultats a confirmé à des taux respectifs de 74%, 53,33% et 50% les conditions ci-haut posées.

Fort des résultats de l'analyse, nous affirmons que l'hypothèse n1 du départ est validée.

2- Vérification de l'hypothèse relative aux déterminants de l'octroi de crédit des IMF aux micro-entreprises commerciales.

L'hypothèse formulée par rapport aux déterminants de l'octroi de crédit des IMF aux micro-entreprises commerciales est que Les facteurs sociodémographiques ne sont pas déterminants dans la décision de l'IMF de financer ou non le crédit demandé. L'analyse des résultats montrent que parmi les variables qui ont un impact sur la décision des IMF d'offrir ou non le crédit, on compte l'âge et l'appartenance à un groupement car les coefficients α_1 et α_6 respectivement associés à ces variables sont significatifs.

Ces variables étant des variables sociodémographiques, nous retenons que l'hypothèse n2 n'est pas validée.

3.4 Recommandations

L'analyse qui ressort de cette étude montre que la micro-finance à travers son outil qu'est le microcrédit est la première source de financement formel des micro-entreprises commerciales et que plusieurs facteurs interviennent dans la décision des IMF d'octroyer ou non le crédit sollicité.

Afin de permettre l'accès au crédit auprès des IMF à un grand nombre de micro-entrepreneurs nous formulons les recommandations suivantes :

- Il s'agira pour l'Etat de créer un environnement favorable pour le développement des opérations de micro-finance ainsi que les activités des clients des IMF, des mesures d'accompagnement des IMF qui veulent s'étendre dans les zones mal desservies
- Il s'agira aussi d'accompagner les micro-entrepreneurs afin de les qualifier à l'accès des services financiers en assurant leur formation en technique de gestion des dites entreprises.

Conclusion

Notre étude a porté sur le financement des microentreprises par les IMF. Dans cette étude nous avons essayé de ressortir la place que la micro-finance à travers l'outil microcrédit occupe dans le financement des micro-entreprises commerciales et analysé les déterminants de l'octroi du crédit par les IMF à travers un échantillon de 90 entreprises exerçants au sein du marché Dantokpa .

A la lumière des différentes analyses, nous pouvons conclure que la micro-finance au Benin est beaucoup impliquée dans le financement des micro-entreprises en ce sens qu'elle constitue la première source de financement des micro-entreprises commerciales, elle contribue à

l'augmentation du chiffre d'affaire, à la résolution des problèmes de trésoreries et de façon fiable à l'extension des activités.

La présente étude a aussi permis de relever que certaines caractéristiques propres aux chefs d'entreprises et à leurs activités sont pertinentes dans la décision des IMF d'accorder ou non le crédit sollicité. Il s'agit entre autres de l'âge de l'entrepreneur, du chiffre d'affaire réalisé, du nombre d'année d'activité et de l'appartenance à un groupement. Il découle de ces résultats en termes de pistes de politique économique la nécessité d'encourager la promotion des IMF par la mise en place des réformes tendant à assainir l'environnement financier de ces IMF. Il s'agit en particulier de mettre en place des mesures spécifiques pour permettre aux IMF d'atteindre une viabilité financière et sociale.

BIBLIOGRAPHIES

1- Bélisle Melissa (Juin 2012) : «Accessibilité financière des individus et rôle de la micro-finance au Ghana et en Tanzanie »

2- Amadou Gnouanfoly SORO : <<Analyse des déterminants de l'accès à la micro-finance ; le cas des coopératives d'épargne et de crédit en Côte d'ivoire>>

3- ABALO Codjo (2007) : <<Importance de la micro-finance dans le financement des micro-entreprises au Togo >>.

4- SOSSA Théophile (2011) :<< la microfinance au Benin>>

5- Claude Jean NSABIMANA, Dr Dieudonné GAHUNGU, Mélance NIBIGIRA, Jeanne NKUNZIMANA et NDEREYAHAGA Richard (2013) :<<la contribution des institutions de Micro-finance au financement des petites et moyennes entreprises et autonomisation des femmes au Burundi>> Rapport de recherche du FR-CIEA N° 75 /13

6-Document de politique de développement de la micro-finance : stratégie et plan d'action 2007 – 2015.

WEBOGRAPHIE

-www.google.com

-www.memoireonline.com

-www.insae-bj.org

-www.bceao.int

ANNEXE

Estimations

1- Modèle Logit

Logistic regression

Number of obs = 45
 LR chi2(8) = 29.01
 Prob > chi2 = 0.0003
 Pseudo R2 = 0.5557

Log likelihood = -11.593434

cimf	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
age	-.3618159	.1662007	-2.18	0.029	-.6875633	-.0360685
_Isex_1	.5654243	1.159993	0.49	0.626	-1.708121	2.838969
caj	.0000644	.0000385	1.67	0.094	-.000011	.0001398
_Ine_1	-.4434811	1.337691	-0.33	0.740	-3.065308	2.178346
nac	.8288832	.4450275	1.86	0.063	-.0433547	1.701121
_Iag_1	2.905777	1.444983	2.01	0.044	.0736633	5.737891
_Itc_1	2.241322	1.924497	1.16	0.244	-1.530623	6.013268
_Itc_2	-.6977885	1.645632	-0.42	0.672	-3.923168	2.527591
_cons	4.345602	3.760084	1.16	0.248	-3.024027	11.71523

2- Modèle Probit

Probit regression

Number of obs = 45
 LR chi2(8) = 29.22
 Prob > chi2 = 0.0003
 Pseudo R2 = 0.5599

Log likelihood = -11.485356

cimf	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
age	-.2169921	.0964126	-2.25	0.024	-.4059573	-.0280269
_Isex_1	.3401152	.6365958	0.53	0.593	-.9075896	1.58782
caj	.0000377	.0000217	1.74	0.083	-4.88e-06	.0000803
_Ine_1	-.1453415	.677208	-0.21	0.830	-1.472645	1.181962
nac	.4874639	.2575967	1.89	0.058	-.0174163	.992344
_Iag_1	1.662041	.8234457	2.02	0.044	.0481169	3.275965
_Itc_1	1.261959	1.078391	1.17	0.242	-.8516482	3.375566
_Itc_2	-.3646368	.908428	-0.40	0.688	-2.145123	1.415849
_cons	2.652322	2.17081	1.22	0.222	-1.602387	6.907032

Measures of Fit for probit of cimf

Log-Lik Intercept Only:	-26.096	Log-Lik Full Model:	-11.485
D(36):	22.971	LR(8):	29.222
		Prob > LR:	0.000
McFadden's R2:	0.560	McFadden's Adj R2:	0.215
Maximum Likelihood R2:	0.478	Cragg & Uhler's R2:	0.696
McKelvey and Zavoina's R2:	0.906	Efron's R2:	0.574
Variance of y*:	10.658	Variance of error:	1.000
Count R2:	0.889	Adj Count R2:	0.583
AIC:	0.910	AIC*n:	40.971
BIC:	-114.069	BIC':	1.232

3- Test de Hausman pour le choix entre le logit et le probit

	Coefficients			sqrt(diag(V_b-V_B)) S.E.
	(b) logit1	(B) probit1	(b-B) Difference	
age	-.3618159	-.2169921	-.1448238	.1353783
_Isex_1	.5654243	.3401152	.225309	.9697062
caj	.0000644	.0000377	.0000267	.0000318
_Ine_1	-.4434811	-.1453415	-.2981396	1.153606
nac	.8288832	.4874639	.3414193	.3628959
_Iag_1	2.905777	1.662041	1.243736	1.187397
_Itc_1	2.241322	1.261959	.9793631	1.593977
_Itc_2	-.6977885	-.3646368	-.3331517	1.372175

b = consistent under Ho and Ha; obtained from logit
 B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from probit

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

$$\begin{aligned} \text{chi2(7)} &= (\text{b-B})' [(V_b-V_B)^{-1}] (\text{b-B}) \\ &= 2.08 \\ \text{Prob}>\text{chi2} &= 0.9551 \end{aligned}$$

La probabilité du test (0,9551) est supérieure à 0,05 on accepte donc l'hypothèse H0 sous laquelle le logit est consistant et le probit efficace. L'hypothèse H0 dit qu'il n'y a pas de différence systématique entre les coefficients du logit et ceux du probit donc on peut retenir aussi bien le logit que le probit. Cependant, pour les départager nous allons tenir compte des autres statistiques telles que : le R² de McFadden, le AIC et le BIC. Les valeurs de ces statistiques sont 0,556 ; 0,915 et -113,853 respectivement pour le logit d'une part et 0,560 ; 0,910 et -114,069 pour le probit d'autre part. On voit donc que le probit possède le R² le plus élevé, le AIC et le BIC les plus petits. Le modèle à retenir est donc le probit.

Modèle probit à interpréter

Probit regression Number of obs = 45
LR chi2(8) = 29.22
Prob > chi2 = 0.0003
Log likelihood = -11.485356 Pseudo R2 = 0.5599

cimf	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
age	-.2169921	.0964126	-2.25	0.024	-.4059573	-.0280269
_Isex_1	.3401152	.6365958	0.53	0.593	-.9075896	1.58782
caj	.0000377	.0000217	1.74	0.083	-4.88e-06	.0000803
_Ine_1	-.1453415	.677208	-0.21	0.830	-1.472645	1.181962
nac	.4874639	.2575967	1.89	0.058	-.0174163	.992344
_Iag_1	1.662041	.8234457	2.02	0.044	.0481169	3.275965
_Itc_1	1.261959	1.078391	1.17	0.242	-.8516482	3.375566
_Itc_2	-.3646368	.908428	-0.40	0.688	-2.145123	1.415849
_cons	2.652322	2.17081	1.22	0.222	-1.602387	6.907032

Effets marginaux du probit

Marginal effects after probit
y = Pr(cimf) (predict)
= .97582813

variable	dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[95% C.I.]		X
age	-.0123286	.01396	-0.88	0.377	-.039697	.01504	35.3111
_Isex_1*	.0206263	.04137	0.50	0.618	-.060454	.101706	.577778
caj	2.14e-06	.00000	0.90	0.369	-2.5e-06	6.8e-06	61733.3
_Ine_1*	-.0082525	.0387	-0.21	0.831	-.084111	.067607	.511111
nac	.0276958	.03218	0.86	0.389	-.035384	.090776	7.17778
_Iag_1*	.0877656	.10881	0.81	0.420	-.125504	.301036	.377778
_Itc_1*	.0676895	.0777	0.87	0.384	-.084606	.219985	.4
_Itc_2*	-.0247644	.08695	-0.28	0.776	-.195183	.145654	.266667

(*) dy/dx is for discrete change of dummy variable from 0 to 1

Classification du modèle

Probit model for cimf

Classified	True		Total
	D	~D	
+	30	2	32
-	3	10	13
Total	33	12	45

Classified + if predicted $\Pr(D) \geq .5$
 True D defined as cimf != 0

Sensitivity	$\Pr(+ D)$	90.91%
Specificity	$\Pr(- \sim D)$	83.33%
Positive predictive value	$\Pr(D +)$	93.75%
Negative predictive value	$\Pr(\sim D -)$	76.92%
False + rate for true ~D	$\Pr(+ \sim D)$	16.67%
False - rate for true D	$\Pr(- D)$	9.09%
False + rate for classified +	$\Pr(\sim D +)$	6.25%
False - rate for classified -	$\Pr(D -)$	23.08%
Correctly classified		88.89%

Questionnaire

Dans le cadre de la rédaction d'un mémoire en vue de l'obtention du diplôme de licence, nous avons choisi de réfléchir sur « la micro-finance dans le financement des micro-entreprises commerciales :cas du marché Dantokpa ».

La présente enquête vise à appréhender l'intérêt que vous portez au moyen de financement qu'est la micro-finance et les effets du microcrédit sur les activités de votre entreprise.

Pour des raisons de sécurité et de discrétion, nous tenons à vous rassurer de la confidentialité des informations que vous allez bien vouloir nous fournir. A cet effet les informations qui figureront dans le mémoire ne se référeront à aucune entreprise déterminée, mais plutôt à des groupes d'entreprises constitués en fonction des besoins de l'analyse.

Questions

1-Connaissez-vous l'existence des IMF ?

2-Croyez-vous en la capacité des IMF de vous accompagner de façon significative dans vos besoins de financement ?

3-Avez-vous sollicité de crédit auprès d'une institution pour monter votre entreprise ? Est-ce auprès de la banque ou d'une institution de micro-finance?

4- L'avez – vous obtenue ?

5- Dans l'exercice de vos activités quels sont les problèmes auxquels vous êtes confrontés ?

- Avez –vous demandé un prêt pour faire face à ces difficultés ?

OUI

NON

- Si oui, auprès de quelle institution ?

Banque

Institution de micro-finance

- L'aviez-vous obtenu ?

OUI

NON

- Si oui quel a été l'impact de ce prêt sur vos activités ?
- Si non selon vous quelle en est la cause ?

6-

Tableau à remplir

Caractéristiques du chef d'entreprise	Réponses	
Nombre d'années d'activités		
Chiffre d'affaires annuel		
Age de l'entrepreneur		
Niveau d'éducation de l'entrepreneur	ANALPHABETE	
	PRIMAIRE	
	SECONDAIRE	
Appartenance à un groupement ou association syndical		
Genre		
Branche d'activité		

TABLE DES MATIERES

Avertissement.....	i
DEDICACE 1.....	ii
DEDICACE 2.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
SOMMAIRE.....	viii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vii
RESUME.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL.....	3
1-1 Historique et objectifs.....	3
1-2 Structure organisationnelle.....	3
1-3 Organisation et déroulement du stage.....	12
CHAPITRE 2 : BASES THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES DE L'ETUDE.....	13
2.1 Problématique.....	13
2.2 Objectifs et hypothèses de recherche.....	15
2.2.1 Objectifs de recherche.....	15
2.2.2 Hypothèses de recherche.....	16
2.2.3 Revue de littérature.....	16

2.2.3.1	Clarification conceptuelle.....	16
2.2.3.2	Revue des études antérieurs.....	20
2.3	Méthodologie et données utilisées	23
2.3.1	Phase préparatoire.....	23
2.3.2	Phase d'échantillonnage.....	23
2.3.3	Phase de collecte des données.....	24
2.3.4	Phase de traitement des données.....	24
2.3.5	Phase de technique d'analyse et méthode de vérification des hypothèses.....	24
2.3.5.1	Phase de technique d'analyse.....	24
2.3.5.2	Méthode de vérification des hypothèses.....	26
2.4	Difficultés rencontrées et solutions apportées	26
CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....		28
3.1	Environnement économique et présentation du secteur de la micro-finance et des micro-entreprises commerciales du Bénin.....	28
3.1.1	Les principales caractéristiques de l'économie Béninoise.....	28
3.1.2	Historique de la micro-finance au BENIN.....	29
3.1.3	Développement du secteur de la micro-finance au BENIN.....	30
3.2	Présentation et analyse des résultats de l'enquête.....	34
A- Analyse descriptive		
3.2.1	Les caractéristiques des micro-entreprises du marché Dantokpa.....	34
3.2.2	Analyse de l'importance du recours au microcrédit dans le financement des micro-entreprises.....	36

3.2.3	Effet du microcrédit sur l'activité des bénéficiaires.....	40
B-	Analyse économétrique.....	41
3.2.4	Analyse des facteurs qui encouragent ou découragent l'octroi de crédit par les IMF aux micro-entreprises.....	41
3.3	Vérification des hypothèses.....	45
	1- Vérification de l'hypothèse relative à la place qu'occupent les IMF dans le financement des micro-entreprises commerciales.....	45
	2-Vérification de l'hypothèse relative aux déterminants de l'octroi de crédit des IMF aux micro-entreprises commerciales.....	46
3.4	Recommandations.....	46
	Conclusion.....	47
	Annexe	49